L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 3 septembre 2026 - n° 1505 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





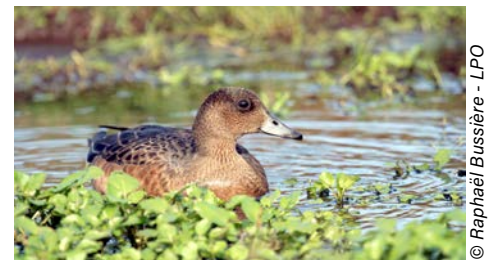
Tonnay-Charente : le pont suspendu fermé deux ans



© Laurent Pétillon

À partir du 16 septembre, l'édifice connaîtra 24 mois de travaux urgents sur le tablier et la charpente métallique. Une réunion publique s'est tenue, le 27 août, pour détailler l'organisation de ce chantier mené par l'architecte ayant œuvré sur la Maison Loti. Page 10

CHARENTE-MARITIME p. 4



© Raphaël Bussière - LPO

Canicules et sécheresse interrogent sur les dates d'ouverture de la chasse

BREUIL-MAGNÉ p. 11

Le Vestiaire fête dix ans au service des écoliers

ROCHEFORT p. 11

La Maison de l'égalité fait sa rentrée

PUY-DU-LAC p. 24

Cyprien, de l'émission Les 12 Coups de midi, attendu en concert



La Charente-Maritime se mobilise pour Septembre Bouge

À l'occasion de la première édition de l'événement, trois villages olympiques et paralympiques vont être déployés pour faire découvrir différentes disciplines sportives.



L'escalade fera partie des nombreux sports à découvrir dans les villages olympiques et paralympiques - © *Archives L'Hebdo 17 / Pixabay*

Dans le prolongement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le mois de septembre 2026 marque le lancement de Septembre Bouge. Organisée à l'occasion de la rentrée sportive, cette opération nationale entend notamment rappeler les bénéfices d'une pratique régulière sur la santé et le bien-être.

En Charente-Maritime, le Comité départemental olympique et sportif de Charente-Maritime (CDOS 17) s'associe au mouvement sportif, aux collectivités et aux acteurs locaux pour décliner le dispositif à travers trois villages olympiques et paralympiques (VOP). Ces journées gratuites permettront au public de découvrir différentes disciplines et de rencontrer les structures sportives du territoire.

Le premier rendez-vous aura lieu samedi 5 septembre, au parc des Sports de Vaux-sur-Mer, de 10 heures à 18 heures. Escalade, biathlon, boxe, hockey sur gazon, escrime, tir à l'arc, disc golf, pickleball, boccia ou encore sarbacane seront notamment proposés. Samedi 19 septembre, le Fort Vauban de Fouras accueillera à son tour le public, de 10 heures à 17 heures. Au programme : biathlon, breakdance, boxe, escrime, tir à l'arc, disc golf, skate ou encore descente en rappel.

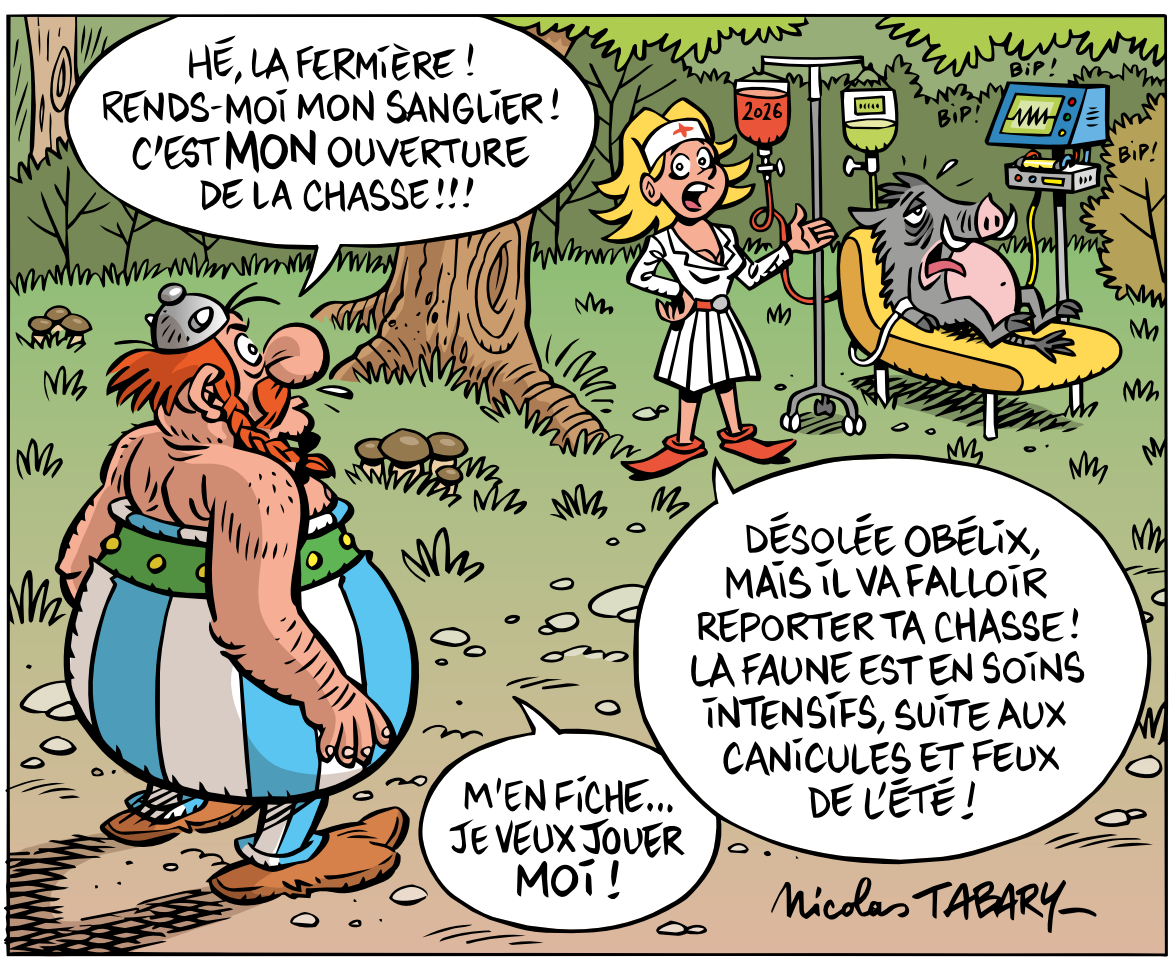
Enfin, le dispositif s'achèvera samedi 26 septembre aux Gonds, sur le terrain de baseball, de 10 heures à 17 heures. Les visiteurs pourront notamment s'initier à l'escalade, au biathlon, au pickleball, au baseball, à l'escrime, au cyclisme ou tester un mur interactif. Ces trois rendez-vous s'adressent à tous les publics, sans condition de niveau. D'autres communes et intercommunalités du département participeront également à Septembre Bouge en organisant leurs propres initiatives au cours du mois.



Des démonstrations de boccia seront proposées à Vaux-sur-Mer le 10 septembre - © *Archives L'Hebdo 17*

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire en page 4



Rochefort Océan : des dons et produits dérivés pour sauvegarder Fort Boyard



Des totebags colorés à l'effigie de Fort Boyard - © *Manon Bernou*

Afin de renforcer la mobilisation autour de la sauvegarde de Fort Boyard, l'office de tourisme Rochefort Océan propose - une première en Charente-Maritime - la vente de produits dérivés. Ainsi, les visiteurs peuvent se faire plaisir avec des souvenirs tels des totebags, éventails, posters, linges de cuisine et autres goodies. Et ce, dans des espaces aménagés au sein des bureaux d'accueil de Rochefort, Fouras, l'île d'Aix et Port-des-Barques. En juillet et août, la vente de 301 produits a permis de récolter 2.745 euros. L'office de tourisme rochefortais s'est aussi associé à la collecte de dons organisée pour financer les travaux de sauvegarde du monument historique appartenant au Département. Depuis le lancement de l'opération, le 1er avril dernier, 4.745 euros ont été récoltés. Les visiteurs peuvent contribuer en ajoutant 1 ou 2 euros à leurs achats (billetterie, boutique, etc.).

Pourquoi suis-je fatigué alors que je reviens de vacances ?



Au moment de retourner au travail, l'organisme peut avoir besoin d'un certain temps pour retrouver ses repères - © *Shutterstock*

La fatigue est tout à fait normale après un effort ou une période intense de travail. Mais elle est aussi favorisée par des habitudes qui perturbent la récupération, comme le manque de sommeil et le sommeil irrégulier, par exemple en raison de couchers tardifs ou de décalages horaires répétés. En vacances, les habitudes peuvent changer : on se couche plus tard, on se lève plus tard, on modifie ses horaires de repas ou on multiplie les activités.
Vous connaissez l'horloge biologique. Presque toutes les fonctions de notre corps sont soumises à des rythmes circadiens d'environ 24 heures. L'alternance entre veille et sommeil, mais aussi la température corporelle, certaines sécrétions hormonales, l'humeur, la mémoire et les capacités cognitives sont notamment concernées.
Cette horloge interne est notamment synchronisée par la lumière. Reçue par nos yeux, elle fournit au cerveau des informations qui permettent de maintenir notre organisme en phase avec l'alternance entre le jour et la nuit. Une exposition à la lumière le soir peut ainsi retarder l'horloge biologique et l'endormissement, tandis que la lumière du matin contribue à avancer l'horloge. Or en été, notre horloge fonctionne à un rythme différent. Et au moment de retourner au travail, l'organisme peut avoir besoin d'un certain temps pour retrouver ses repères.
Pas de quoi s'alarmer, une fatigue temporaire au retour des vacances n'est donc pas nécessairement le signe que les vacances « n'ont servi à rien ». Elle peut simplement correspondre à une période de réadaptation.

destinationsanté
Agence de presse

Nicolas Castoldi, recteur : « Il y a un risque d'une déstabilisation forte de l'institution scolaire »

À la veille de la rentrée, le nouveau recteur de l'académie de Poitiers, Nicolas Castoldi, a présenté ses priorités. En Charente-Maritime, la baisse des effectifs scolaires se poursuit nettement.

Nommé début août à la tête de l'académie de Poitiers, Nicolas Castoldi vivait lundi 31 août, au rectorat, sa première conférence de presse de rentrée. À la veille du retour des élèves en classe, le nouveau recteur s'est voulu rassurant : « *La rentrée se présente bien* », assurant que les équipes avaient anticipé les changements de dernière minute afin que chaque élève retrouve un professeur.


Le recteur Nicolas Castoldi, accompagné de Jean-Jacques Vial, secrétaire général de l'académie de Poitiers. © *Rectorat*

2000 élèves en moins

Cette préparation s'est par ailleurs déroulée dans un contexte particulier, après les cyberattaques ayant touché les systèmes informatiques de l'Éducation nationale durant l'été. L'académie de Poitiers a elle aussi été concernée, entraînant notamment une réinitialisation des mots de passe des personnels. « *Cela n'a pas eu d'impact sur la préparation de la rentrée* », assure néanmoins Nicolas Castoldi, les applications essentielles étant restées opérationnelles. L'académie attend cette année 269.420 élèves et étudiants, dans le public et le privé sous contrat, répartis dans 1.700 établissements. Mais derrière cette rentrée sans difficulté majeure annoncée se dessine un défi beaucoup plus profond : la démographie. D'ici dix ans, l'académie pourrait perdre 17 % de ses élèves dans le premier degré et 19 % dans le second. Une évolution particulièrement sensible dans cette académie très rurale. « *Il faut être clair, si on ne fait rien il y a un risque d'une déstabilisation forte de l'institution scolaire* », prévient Nicolas Castoldi. Pour lui, l'enjeu consiste à « *conserver une présence forte de l'école dans les territoires* ».

La Charente-Maritime illustre déjà ce recul. Quelque 91.900 écoliers, collégiens et lycéens sont attendus cette année. Le premier degré devrait accueillir 46.450 élèves, soit 1 170 de moins qu'en 2025 (-2,5 %). Dans le second degré, ils seront 45 450, en diminution de 830 élèves (-1,8 %).

Cette baisse oblige l'Éducation nationale à réfléchir à plus long terme à la carte scolaire, notamment en milieu rural. Transports, temps de trajet, géographie et organisation des établissements devront entrer dans la réflexion. Le recteur insiste sur une méthode fondée sur le dialogue avec les collectivités : « *Ce n'est pas l'institution scolaire qui, dans son coin, déciderait de ceci ou cela. L'idée est de réfléchir ensemble.* »

Autre priorité : l'école inclusive. Vingt nouveaux pôles d'appui à la scolarité (PAS) ouvrent dans l'académie, portant leur nombre à 29. Composés notamment d'un binôme enseignant-éducateur spécialisé, ils doivent permettre d'apporter plus rapidement des réponses aux élèves à besoins particuliers, sans attendre systématiquement une notification de la MDPH.

Le portable désormais interdit d'utilisation au lycée

La rentrée 2026 marque aussi un changement dans les lycées avec l'extension de l'interdiction du téléphone portable. Une mesure qui nécessitera toutefois des adaptations établissement par établissement. « *La loi ne dit pas que la détention du portable est interdite. Elle ne dit pas : demain, on ne rentre plus dans un lycée avec un téléphone portable. Elle interdit l'utilisation* », précise Nicolas Castoldi.

Le rectorat entend donc accompagner les chefs d'établissement dans sa mise en œuvre et privilégier également le dialogue avec les lycéens. Pour Nicolas Castoldi, l'objectif dépasse la seule interdiction : « *Il n'est pas totalement déraisonnable de demander aux lycéens de retrouver une forme de distance par rapport à leur téléphone portable.* » La mesure s'inscrit plus largement dans une politique d'éducation aux usages raisonnés du numérique et de prévention du cyberharcèlement.

Amaury Legrand

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale recrutent

En Charente-Maritime, 162 délégués de l'Éducation nationale veillent sur 249 écoles, jouant les médiateurs entre parents, enseignants et institutions locales.

La fonction de délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) reste encore trop méconnue du grand public. « *Nous ne sommes pas des lanceurs d'alertes, mais plutôt des médiateurs* », assure Christian Vignaud. Certains sont des retraités de l'Éducation nationale, tandis que d'autres viennent d'horizons différents, notamment du monde médical ou de la recherche. Les DDEN ont une histoire qui remonte à la Troisième République. Aujourd'hui, ils interviennent dans de nombreux domaines.


Christian Vignaud, président de l'Union départementale des DDEN - © *Y.P.*

> ***« Il faut être animé des valeurs de la République »***

Les DDEN participent à l'évaluation des établissements et œuvrent à la promotion de l'école laïque et à la réussite de tous les élèves. Ils constituent une sorte de courroie de transmission entre les parents, les enseignants et les institutions locales, tout en s'impliquant dans la vie des établissements scolaires, notamment lors des conseils d'école.

Les DDEN doivent également s'adapter aux nouvelles problématiques de l'éducation, comme l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'usage des technologies numériques ou encore les enjeux liés à la diversité culturelle. En Charente-Maritime, ils sont actuellement 162, répartis au sein de dix délégations, pour visiter 249 écoles. Un nombre encore insuffisant pour Christian Vignaud, président de l'UD17-DDEN. « *Il n'y a que la moitié des écoles qui sont couvertes* », souligne-t-il. Les DDEN sont nommés par le directeur académique des services de l'Éducation nationale pour une période de quatre ans, après avis du Conseil départemental de l'Éducation nationale. Les candidats doivent être âgés de plus de 26 ans et disposer d'un bulletin n° 2 du casier judiciaire vierge de toute mention. « *Il faut être animé des valeurs de la République* », conclut Christian Vignaud.

Yannick Picard (CLP)

Contact : dden17@ac-poitiers.fr

L'offre s'étend pour l'aménagement senior et PMR en Charente-Maritime

Originaire de Surgères, David Gousseau est revenu en Charente-Maritime après plusieurs années passées en Indre-et-Loire, où il a été directeur régional d'une grande marque de café durant dix ans. Depuis mai dernier, il a changé de voie professionnelle et dirige la première agence charentaise-maritime de Mobilaug, une entreprise spécialisée dans l'adaptation des logements aux besoins des seniors et des personnes à mobilité réduite (PMR). Un choix de reconversion motivé par une expérience personnelle, son père ayant été victime d'un AVC. « *Il a fallu adapter son logement afin de lui permettre de continuer à y vivre. Lorsque l'entreprise est venue, j'ai trouvé cela intéressant, ça avait du sens pour moi* », assure-t-il.


David Gousseau a commencé sa nouvelle activité en mai dernier - © *Mobilaug*

Basée à Puilboreau, l'agence opère sur l'ensemble de la moitié nord du département et peut prendre en charge tous types de travaux chez les particuliers. David Gousseau intervient en tant que maître d'œuvre et contractant général. Son rôle consiste à évaluer les besoins, établir les plans, sélectionner les artisans puis suivre les travaux. « *Le point fort de mon activité, c'est que je suis l'unique interlocuteur* », explique-t-il. Rampes d'accès, barres d'appui et pose d'équipements sécurisés figurent parmi les aménagements proposés.

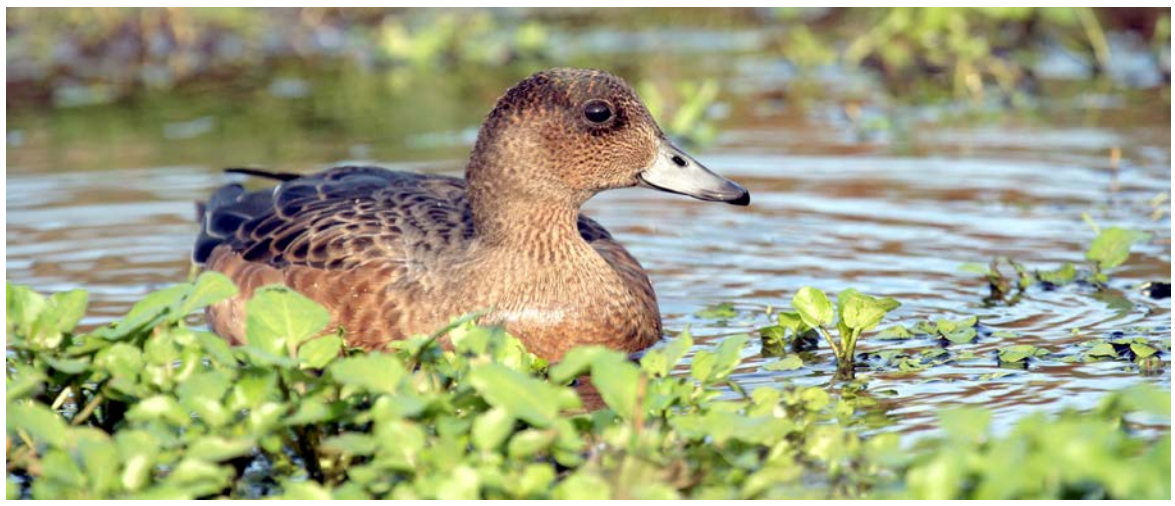
L'objectif est de permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite de rester à leur domicile dans de meilleures conditions. David Gousseau accompagne également ses clients dans l'identification des aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. L'agence peut par ailleurs intervenir auprès des Ehpad. À l'avenir, le dirigeant souhaiterait élargir son champ d'intervention en développant les collaborations avec les entreprises et les collectivités.

Plus d'informations sur mobilaug.com

Canicules : fallait-il reporter les dates d'ouverture de la chasse ?

SÉCHERESSE. Des associations de défense de la faune sauvage plaidaient pour le report ou la suspension. La fédération départementale des chasseurs, elle, prône une adaptation locale du temps de pratique.

Suite aux canicules successives ainsi qu'à la sécheresse historique connue par la France depuis plusieurs mois, des associations de défense de la faune sauvage ont demandé à l'Etat de prendre des mesures de report ou de suspension concernant les dates d'ouverture de la chasse (*). C'est le cas notamment pour la Ligue de protection des oiseaux (LPO), dont le siège national est à Rochefort. Dans un communiqué du 18 août, elle demandait « *que soit reportée a minima, l'ouverture de la chasse anticipée, prévue le 21 août, jusqu'à l'ouverture générale de la chasse, fixée au 13 septembre, et, au mieux, que ce report soit maintenu jusqu'au retour de précipitations significatives permettant le remplissage naturel des zones humides* ».



Le canard siffleur fait partie des oiseaux d'eau pouvant être chassés, dès le 21 août, en Charente-Maritime - © *Raphaël Bussière-LPO*

« Cela va être un carnage »

La demande, adressée aux quatre préfets des départements du Poitou-Charentes, est restée lettre morte. « *Nous n'avons eu aucune réponse. Nous le regrettons* », indiquait Régis Ouvrard, délégué territorial LPO Poitou-Charentes, le 28 août. Selon lui, le préfet de Charente-Maritime (Michel Prosic, N.D.L.R.) a, le 21 août, publié un communiqué appelant à « une chasse responsable » en Charente-Maritime. « *Nous ne savons pas bien ce que ça veut dire. Nous aurions préféré qu'il prenne l'initiative d'interdire la chasse aux oiseaux d'eau, au moins jusqu'au 13 septembre* », regrettait le délégué LPO qui décrit une situation critique : « *Les plans d'eau sont pour la plupart asséchés. Or, ces oiseaux ont besoin d'étendues d'eau douce pour s'alimenter et se reposer. Leur espace vital est largement réduit avec la sécheresse* ».

« *Il n'y a pas eu de modification de l'arrêté départemental d'ouverture du 21 août car il s'agit d'oiseaux migrateurs assez intelligents* », indiquait quant à lui, Jean-Bernard De Larquier, vice-président de la fédération des chasseurs de Charente-Maritime (environ 14.000 adhérents). « *Lorsque les marais sont asséchés, ils s'en vont vers la mer ou sur les plans d'eau et lacs qu'il croise sur leur parcours migratoire. En Charente-Maritime, nous ne le chassons que de 19h à 9h du matin. Nous avons d'ailleurs demandé aux chasseurs de ne pas chasser dans des marais asséchés ou dans les installations n'ayant pas été alimentées en eau* », indique le responsable. Sur l'ouverture du 29 août (oiseaux migrateurs terrestres), le vice-président explique que la tourterelle des bois vient pour se reproduire et part fin août-début septembre. « *Elle trouve l'eau dans les fruits donc elle n'a pas souffert* ». Vivant dans les zones céréalières, la caille des blés, selon lui, « *supporte très bien la chaleur puisqu'elle migre vers l'Afrique la chercher. C'est son univers. Elle ne supporte pas le froid. On ne peut nier qu'elle a dû souffrir de la sécheresse en juillet mais une grande partie a déjà migré. Cette chasse n'a pas été suspendue mais nous avons demandé à nos présidents de sociétés de chasse, dans le cas où leur territoire aurait souffert énormément, de fermer la chasse* », soulignait Jean-Bernard De Larquier. Concernant les autres espèces (faisan, perdrix, lapin) il n'y aura pas d'arrêté de fermeture départemental. « *On demande à chaque président de société de chasse d'être responsable en fonction de la situation de son territoire.* […] *Ces gibiers se concentrent sur des zones humides. Des présidents ont choisi de ne les chasser que deux heures le matin, et de faire en sorte qu'il n'y ait pas une surconcentration de chasseurs autour des plans ou cours d'eau où ils viennent s'abreuver* ».

De son côté, le préfet a limité, par arrêté, le remplissage des mares à proximité des « tonnes » de chasse (lire notre édition du 27 août, p. 3) pour préserver le gibier d'eau dans un contexte de restrictions. « *Il y a peu d'endroits où les oiseaux peuvent se poser. S'il s'agit d'un lieu de chasse, cela va être un carnage*, déplorait Régis Ouvrard. *Les oiseaux ont absolument besoin de ces milieux et vont s'y retrouver en grand nombre. Une chasse responsable est malgré tout une chasse. Cela tirait largement en Charente-Maritime le 21 août. Si vous tirez, toutes les espèces s'envolent, les chassables comme celles qui ne le sont pas. Cela perturbe l'ensemble des espèces.* […] *Les oiseaux ont besoin des plans d'eau pour s'alimenter et se reposer. À chaque coup de feu, cela va les déranger. On estime qu'ils sont déjà affaiblis.* »

64 espèces d'oiseaux chassables

Le délégué LPO se montre aussi en désaccord avec l'argument avancé par Jean-Bernard De Larquier sur les horaires de chasse qui ne dérangeraient pas les espèces. « *De 19h à 9h le matin, il s'agit d'une chasse de nuit. Je ne vois pas en quoi tirer à minuit ne dérangera pas les autres espèces. Je ne sais pas comment ils reconnaissent un canard d'un autre. Je suis très perplexe sur la capacité de différencier le bécasseau maubèche en migration qui est chassable, du bécasseau variable qui est protégé* ». Et d'ajouter :« *Reporter une activité humaine de quelques semaines est une adaptation au changement climatique. C'était à la portée du ministre ou des préfets. En France, nous sommes à 64 espèces d'oiseaux chassables. C'est le record en Europe. […] Je ne vois pas en quoi il est intéressant de les chasser. Il n'y a pas grand-chose à manger dessus. C'est juste le plaisir de tuer un animal.* »

Damien Carboni

« La mortalité des poissons se compte en centaines de kilos »

L'été caniculaire a durement éprouvé les cours d'eau du département. Face à un phénomène qui pourrait devenir plus fréquent, les pêcheurs alertent sur les conséquences pour les écosystèmes et leur activité.

« *Avant de parler des pêcheurs, je voudrais avoir une pensée pour les poissons et toute la faune aquatique qui est en train de disparaître.* » L'inquiétude de Gilles Brichet, le président de la Fédération de pêche de la Charente-Maritime, est palpable au regard des lourdes conséquences des épisodes de chaleur sur les rivières et leur écosystème. « *Depuis la fin du mois de mai, la mortalité des poissons se compte par centaines de kilogrammes, voire frôle la tonne* », assure-t-il.

Le phénomène s'explique selon lui par deux facteurs : l'augmentation de la température de l'eau, qui a généré une baisse d'oxygène ainsi que la dégradation des matières végétales dont les poissons se nourrissent, et bien entendu l'assèchement des rivières. « *Sur 1.500 km de cours d'eau observés dans le département, 1.000 km sont soit assecs, soit en rupture d'écoulement* », affirme Gilles Brichet, qui identifie des zones plus touchées que d'autres, parmi lesquelles la Boutonne, l'Antenne, la Né ou encore la Seugne et leurs différents affluents.



Les opérations de sauvetage de poissons se sont multipliées ces dernières semaines - © *Archives L'Hebdo 17*

« *D'habitude, le point le plus critique est atteint en septembre. Là, on l'a atteint dès août, et on savait dès la mi-juillet qu'on allait droit à la catastrophe* », ajoute-t-il.

Au cours des dernières semaines, les associations de pêche ont multiplié les opérations de sauvetage. Les poissons sont récupérés à l'aide d'épuisettes et transportés dans des bassins avec aérateur, vers des secteurs où il y a de l'eau. « *Ils doivent rester dans le même bassin versant* », précise le président de la Fédération de pêche de la Charente-Maritime, qui estime que plusieurs centaines de kilogrammes de poissons ont ainsi pu être sauvées, toutes espèces confondues. Un moindre mal qui n'effacera pas les conséquences à long terme de ces canicules dévastatrices. « *Même si la pluviométrie redevenait importante, ce qui est détruit est détruit. Il faut aussi s'attendre à ce qu'il y ait des effets sur la taille et la reproduction des poissons.* » S'il n'existe aucune mesure de restriction, les pêcheurs sont invités à faire preuve de bon sens et à laisser « *le poisson se reposer* » dans les zones en tension. Les pratiques pourraient néanmoins être amenées à évoluer. « *On ne va plus pouvoir s'adonner à la pêche des mêmes poissons qu'avant*, estime Gilles Brichet. *Les truites et les brochets, par exemple, ont beaucoup souffert alors que d'autres espèces, comme les chevesnes, sont moins en danger.* » Les aléas météorologiques, toutes saisons confondues, constituent également une grande part d'incertitude pour l'activité. « *Cet hiver, les inondations nous ont également impactés. 2026 est la pire année, mais elle pourrait ne plus être exceptionnelle. Il est donc grand temps de se mettre autour d'une table et de se dire : que fait-on ?* », conclut le président.

Simon Moreau

MAIN COURANTE

CHARENTE-MARITIME

■ **PHÉNOMÈNES ATMOSPHÉRIQUES.** Mercredi 26 août, en raison des évènements orageux, le SDIS a réalisé 181 interventions sur 39 communes, principalement sur la côte de La Tremblade à La Rochelle. En tout, 122 sapeurs pompiers ont été mobilisés pour de nombreux bâchages et reconnaissances. Les actions se sont poursuivies toute la journée. La ville de Fouras a également connu un épisode de vents particulièrement violents qui a touché des toitures de quelques maisons et une quinzaine de foyers ont été privés d'électricité.

ÉCHILLAIS

■ **DÉPÔT SAUVAGE.** Dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 août, un ou plusieurs individus ont déposé une soixantaine de bonbonnes de protoxyde d'azote dans un local poubelle situé rue du Pigeonnier. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

ILE D'AIX

■ **CHUTE D'UN OCTOGÉNAIRE.** Samedi 29 août, dans l'après-midi, alors que le bac Pierre Loti se trouvait à quai, un homme a chuté entre la coque du bateau et le quai, pour une raison indéterminée. Secouru, il a été conduit dans un premier temps au cabinet médical afin d'y recevoir les premiers soins pour des traumatismes aux mains, aux cotes et aux jambes. La victime a néanmoins été transportée vers le centre hospitalier à bord de l'hélicoptère de la Protection civile Dragons 17.

SAINT-PARDOULT

■ **COLLISION ENTRE VÉHICULES.** Mardi 1er septembre à 10 h 23, une collision a opposé trois véhicules de tourisme sur la D127. Onze pompiers ont été engagés et ont pris en charge trois blessés légers qui ont été transportés vers le centre hospitalier de Saint-Jean d'Angély. La gendarmerie a procédé aux constatations.

L'affaire d'escroquerie à l'encontre de Philippe Croizon a été renvoyée



Philippe Croizon était présent à l'audience - *© Yannick Picard (CLP)*

C'est coup de théâtre qui s'est produit jeudi 27 août dans la grande salle d'audience du tribunal judiciaire de La Rochelle. Ce jour-là, Thierry Garot devait être jugé pour escroqueries, usage de faux, et altération frauduleuse de la vérité dans un écrit. Des faits commis à Angoulin et Châtelaillon-Plage de décembre 2023 à juin 2025. De l'autre côté de la barre, Philippe Croizon et sa société par action simplifiée (SAS) Handipark, qui se sont constitués partie civile. Lors de son placement en garde à vue, Thierry Garot avait reconnu les faits, dont celui d'avoir utilisé l'image de Philippe Croizon pour lever des fonds dans le cadre d'une application répertoriant les places de stationnement libres, destinée aux personnes en situation de handicap. Gregory Doranges, l'avocat de Philippe Croizon, a été contraint de demander le renvoi de l'affaire. « *J'ai reçu 234 pages de nouvelles pièces produites par la défense à 12h30 aujourd'hui.* ». L'agacement était également perceptible du côté du tribunal et de son président Paul Roubeix : « *La stupéfaction est que la défense m'a adressé des conclusions de relaxe alors que le prévenu avait reconnu les faits lors de sa garde à vue* ». « *C'est une nouvelle manœuvre de la part du prévenu pour retarder l'issue inévitable de sa condamnation* », estime le ministère public. L'affaire a été renvoyée au 2 février 2027. Thierry Garot sera aussi jugé ce jour-là pour une autre affaire d'escroquerie.



Il tente de dérober la recette d'un commerçant du Château-d'Oléron



Le prévenu a aspergé de bombe lacrymogène un commerçant qui venait déposer sa recette de la semaine dans un automate bancaire - *© Yannick Picard (CLP)*

Un trentenaire a été jugé en comparution immédiate par le tribunal judiciaire de La Rochelle le 20 août.

Les faits remontent au 15 août dernier. Ils se sont déroulés dans le sas de la banque Crédit Agricole du Château-d'Oléron. Il est 21 heures lorsque le prévenu emboîte le pas du commerçant qui venait déposer sa recette de la semaine dans un automate de la banque. Celui-ci extrait de son sac une enveloppe contenant 16.000 euros. Le trentenaire qui est derrière lui sort alors de sa poche une bombe lacrymogène. Il asperge le commerçant qui ne se laisse pas faire. Une altercation s'ensuit et la tentative de vol échoue. Le commerçant jette dehors le prévenu.

Ce dernier assure qu'il n'avait pas prémédité son geste : « *Je ne connaissais pas la victime. Je n'ai pas réfléchi. Je venais retirer 20 euros. J'avais bu énormément. Quand je suis bourré ce n'est pas moi. Ce n'est pas l'argent, c'est l'alcool. Quand je l'ai vu sortir l'argent, j'ai hésité : j'y vais ou je n'y vais pas ?* » Le trentenaire résume sa journée : « *Je me suis réveillé à 14 heures. Je suis sorti pour aller acheter une bouteille de vodka et je l'ai bu* ».

> ***“Un tel casier à votre âge ça interroge”***

L'Oléronnais est très défavorablement connu de la justice. Il est sorti de prison le 14 avril dernier. Son casier judiciaire comporte 25 mentions, dont certaines prononcées pour des vols commis avec violence. Il a été incarcéré à sept reprises. « *Un tel casier à votre âge, ça interroge* », remarque le président du tribunal.

Le ministère public a la même réaction : « *Le casier est fourni. Il a même été condamné pour s'être évadé sous bracelet électronique. Ces faits sont habituels chez lui* ». Une peine de 18 mois de prison dont six sous sursis probatoire est requise, ainsi qu'un mandat de dépôt. De son côté, la défense plaide une peine totalement assortie du sursis probatoire : « *Ce passage à l'acte est compliqué à expliquer. Il n'y avait pas de préméditation. Que peut-on faire pour qu'il comprenne ? Mon client n'a pas levé la main sur la victime. Il doit se prendre en main, mais pas tout seul. Son problème, c'est l'alcool* ».

Le tribunal a condamné le prévenu à un an de prison ferme et l'a placé sous mandat de dépôt. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Saintes. Initialement, le trentenaire devait être incarcéré à la maison d'arrêt de Rochefort. mais celui-ci a expliqué au tribunal qu'il craignait pour son intégrité physique dans cet établissement : « *Certains m'attendent là-bas* ».

Yannick Picard (CLP)

Un septuagénaire faisait dormir de jeunes africains nus dans son lit

Un Charentais a été jugé, le 27 août, par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour une agression sexuelle commise le 25 mai 2025 aux Portes-en-Ré.

Particularité de ce dossier, le septuagénaire était à la fois prévenu et victime. Tout comme le jeune tchadien âgé de 22 ans poursuivi pour des violences commises sur le Charentais et dénonçant une agression sexuelle de sa part. Les deux profils sont totalement différents. Le septuagénaire est un ancien professeur de mathématiques jusqu'alors inconnu de la justice. Le casier judiciaire du Tchadien comporte quatre mentions dont trois pour avoir commis des violences sur sa mère, ce qui l'a conduit en détention. Les deux hommes se sont connus devant le Lidl d'Angoulême (Charente), alors que le plus jeune y faisait la manche. Le septuagénaire l'a embauché pour venir faire du jardinage dans sa résidence secondaire des Portes-en-Ré. À la fin de la première journée, l'homme prend sa douche en laissant la porte de la salle de bains ouverte. Puis il demande au jeune africain de venir le rejoindre dans son lit et d'enlever son caleçon.

> ***“Il m'a demandé de dormir nu”***

Les deux hommes sont nus. « *Il m'a demandé de dormir nu. Lui aussi était nu. il me disait que je devais l'appeler Monsieur Jules et qu'il fallait être obéissant. Il s'exhibait devant moi. Je me suis dit qu'il était naturiste* », précise le Tchadien. Mais au cours de la nuit celui-ci se réveille, alors que le septuagénaire était en train de le masturber : « *Il voulait que je touche son sexe. C'est contre ma religion. Je lui ai dit que je voulais bien travailler, mais pas de sexe* ». Le lendemain matin la situation dégénère. Le jeune homme porte un coup de tête au septuagénaire. Celui-ci se verra notifier 15 jours d'interruption temporaire de travail : « *En plus, il avait pris un couteau et visait mes yeux. J'ai dû m'enfermer dans ma voiture* ».

Lors de leur enquête, les gendarmes ont aussi entendu deux jeunes mahorais que le vieil homme avait rencontrés, toujours à Angoulême. Il les avait également embauchés dans sa résidence des Portes-en-Ré et obligés tous les deux à dormir nus avec lui. Dans son téléphone portable, les enquêteurs ont retrouvé des traces de consultation de sites homosexuels. Tous les deux ont été reconnus coupables par le tribunal. Le plus jeune devra effectuer 210 heures de travail d'intérêt général. Le septuagénaire écope d'un an de prison avec sursis et d'une inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles.

Yannick Picard (CLP)

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

LES RÉSULTATS

Ils ont joué, ils ont gagné. Bravo à eux !

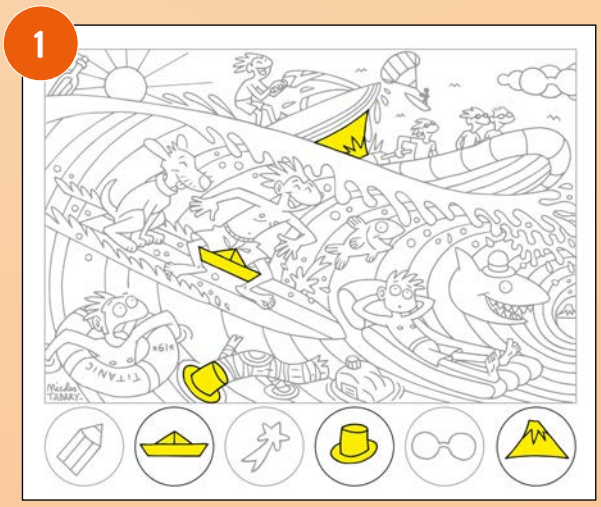
UN WEEK-END POUR 2 AU FUTUROSCOPE

Florence BAYLE
79210

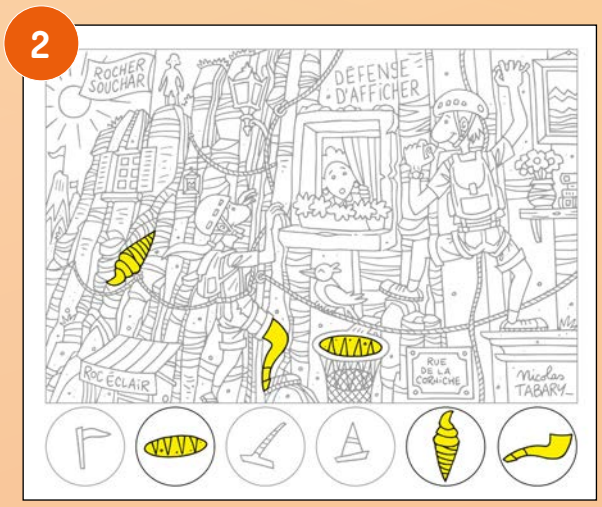
DEUX ENTRÉES AU FUTUROSCOPE

Ghyslaine MARTIN
17430

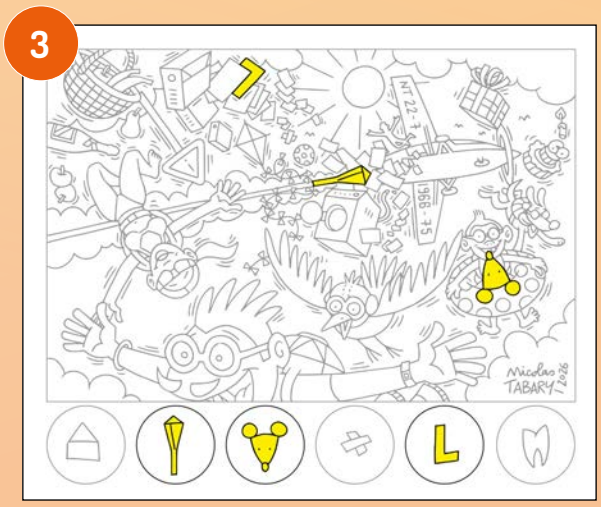
1



2



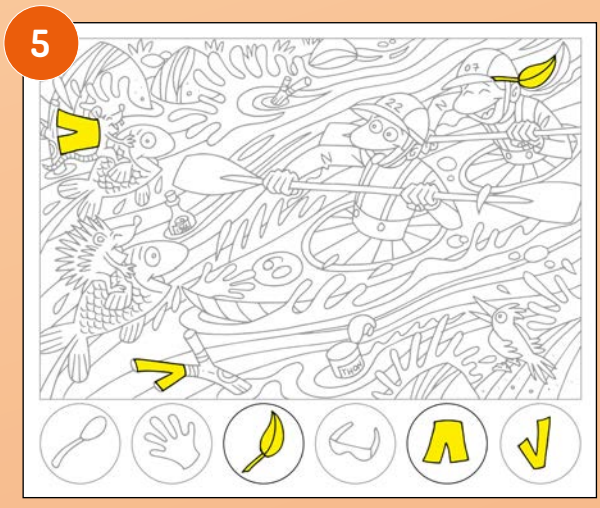
3



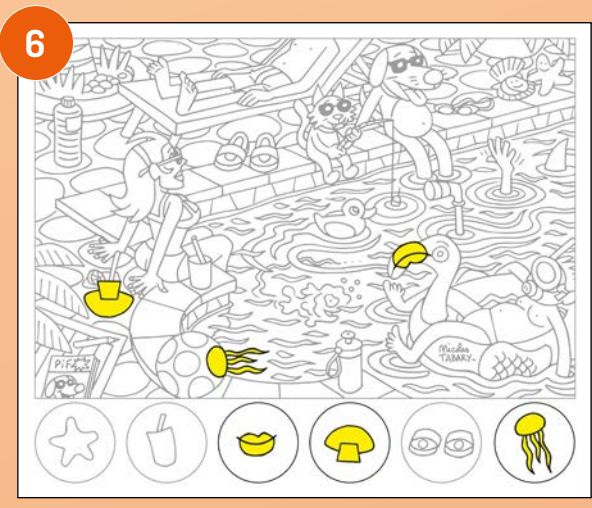
4



5



6



7



LA GRILLE DES SOLUTIONS

	1	2	3	4	5	6
Dessin du 02 juillet - Sem 1	☐	■	☐	■	☐	■
Dessin du 09 juillet - Sem 2	☐	■	☐	☐	■	■
Dessin du 16 juillet - Sem 3	☐	■	■	☐	■	☐
Dessin du 23 juillet - Sem 4	■	☐	☐	■	☐	■
Dessin du 30 juillet - Sem 5	☐	☐	■	☐	■	■
Dessin du 06 août - Sem 6	☐	☐	■	■	☐	■
Dessin du 13 août - Sem 7	☐	■	☐	■	☐	■

Merci à tous d'avoir participé !

Rendez-vous l'année prochaine pour tenter votre chance.

futuroscope XPERIENCES

Christophe Rault : « Il y aura des choix à faire, on ne pourra pas tout réaliser »

Le président de la communauté de communes Aunis Sud revient sur ses premiers mois de gouvernance et sur les principaux dossiers du mandat, dont la feuille de route reste encore à affiner.

Maire de Bouhet et élu communautaire depuis 2020, Christophe Rault est devenu président la communauté de communes (CdC) Aunis Sud en avril dernier. À la tête d'une équipe largement remaniée, l'élu doit désormais créer l'alchimie au sein de son équipe et du territoire. Un début de mandat également marqué par les débats autour de deux dossiers importants : le futur conservatoire de musique et l'état des infrastructures sportives.



Christophe Rault a été élu président de la communauté de communes Aunis Sud le 14 avril dernier - © *Simon Moreau*

Christophe Rault, quelles sont vos impressions à l'issue de ces quatre mois en tant que président ?

Il m'a fallu un travail d'appropriation important pour comprendre le large spectre des fonctions que cela implique. Durant six ans, j'ai été vice-président mais je n'avais que mon domaine à gérer. Là, c'est beaucoup plus dense. La mise en place de la nouvelle équipe a été une étape importante. Parmi les dix vice-présidents, seuls deux l'étaient sous le mandat précédent. Eux aussi ont dû appréhender leur nouveau rôle.

L'élection du bureau avait été le théâtre de certaines surprises, avec des personnalités importantes comme Micheline Bernard (maire de Forges) et Christian Brunier (maire du Thou) qui n'ont pas été reconduites dans leurs fonctions de vice-présidents.

Des surprises oui et non. Il y a eu un renouvellement d'une trentaine d'élus sur une assemblée de 51 personnes. Peut-être qu'il y avait une certaine usure de par le nombre de mandats exercés par ces élus, avec en parallèle une volonté des nouveaux d'intégrer l'exécutif et d'amener leur pierre à l'édifice.

> *« Une décision unanime a été prise »*

Des personnalités élues au sein du bureau ont soutenu Éric Bernardin (maire de Breuil-la-Réorte), qui était votre adversaire pour la présidence. Comment avez-vous fait pour créer une harmonie dans l'équipe ?

On apprend à se connaître et à travailler ensemble. Ce qui est très rassurant, c'est que l'ensemble des vice-présidents a la volonté de servir l'intérêt général. Il n'y en a pas un d'entre nous qui pense autrement, et c'est une grande satisfaction. Je considère que cette équipe est en train de se souder de façon saine et constructive.

Durant les premiers mois du mandat, un gros dossier est arrivé sur la table : le nouveau conservatoire de Surgères. Lors du dernier conseil communautaire, le 28 juillet, il a été décidé de revoir le projet initial.

Ce dossier, qui avait été échafaudé et validé par la précédente mandature, interrogeait certains élus qui ne le considéraient pas comme prioritaire. De plus, nous avons appris juste après l'élection que nous ne pourrions pas obtenir les subventions attendues de la part du Département et de l'État. Cela représente un manque de quasiment deux millions d'euros. Nous étions tous d'accord pour dire que cet investissement n'était viable que s'il était subventionné. Dans le cas contraire, cela devait être repensé. Après plusieurs débats entre les élus, une décision unanime a été prise pour redéfinir le projet, mais il ne s'agit pas d'un abandon.

Qu'implique cette redéfinition ?

La CdC a déjà investi 780.000 euros pour l'achat de l'immeuble, sa dépollution et les études pour le réhabiliter. Cela reste une idée, mais je pense que l'on pourrait faire ce que j'appelle un « trois en un ». Ce bâtiment de 3.000 m² pourrait abriter à la fois le futur conservatoire, dans une version forcément revue à la baisse par rapport à ce qui avait été imaginé, mais aussi la future crèche associative Aux p'tits câlins, et pourquoi pas la Maison de l'emploi et France Services. Les conditions actuelles de ces structures ne sont pas satisfaisantes tant pour les agents que pour le public. Sur un plan budgétaire, le but est donc de « saucissonner » les trois projets qui sont tous éligibles à des subventions, mais auprès de partenaires différents.

On imagine qu'il faudra du temps pour finaliser ce projet.

Oui, il en faudra pour l'échafauder, l'évaluer et identifier la faisabilité. Hervé Gaildrat, le vice président en charge des bâtiments (N.D.L.R. et maire d'Anais), est ingénieur de métier. Il sera en charge du pilotage. Il y a une volonté de l'ensemble des élus, mais aujourd'hui, c'est très compliqué de donner un planning, d'autant qu'il y a aussi d'autres projets sous presse.

Lesquels ?

Il y a notamment la réhabilitation de Surfilm et Armor Protéines à Surgères. Ces deux sites sont situés à proximité du Pôle d'échange multimodal, qui doit vivre maintenant qu'il est terminé. Pour Surfilm, le projet d'une future démolition est bien engagé. Concernant Armor Protéines, il n'est pas question de le détruire mais de le protéger. Nous sommes propriétaire de ces terrains et on espère attirer des porteurs de projets privés.

Les parkings autour de la gare pourraient-ils, à terme, devenir payants ?

Nous sommes toujours en réflexion sur ce point. Le nombre de places offert est actuellement insuffisant. La création d'éventuels autres parkings va entrer dans la réflexion du projet Surfilm-Armor Protéines. Concernant la possibilité que les parkings déjà en place deviennent payants, tout est envisageable. Mais il faut savoir que nous avions obtenu, pour les réaliser, une subvention de la Région, avec une convention impliquant que ces emplacements demeurent gratuits.

Parmi les potentiels projets de la CdC, il y a aussi les gymnases.

Le projet de construction d'un nouveau gymnase a Aigrefeuille a été lancé lors du précédent mandat. Pour le moment, il n'y a pas de remise en cause et il fait partie des projets d'actualité, mais on est obligé de s'interroger aussi sur l'état des gymnases 1 et 2 de Surgères, et celui des infrastructures des complexes sportifs. Différents travaux ont été menés récemment au niveau de la piste d'athlétisme, de la tribune du stade Filippi et des deux gymnases surgériens. Des études, pilotées par Thomas Godeau, le premier vice-président en charge des sports, et Hervé Gaildrat, sont en cours pour d'autres opérations.

Thomas Godeau prône une vaste modernisation des infrastructures sportives. Parmi ses idées : la couverture de la piscine André Couraud voire la construction d'une nouvelle piscine. Est-ce réalisable ?

L'idée de couvrir une piscine du territoire a été évoquée il y a déjà longtemps, mais le coût est très conséquent. Nous sommes actuellement en train d'établir le plan pluriannuel d'investissement, qui sera la feuille de route du mandat, avec l'ensemble des maires et des vice-présidents. Cela nous permet de mener les débats sur la faisabilité financière, ainsi que sur les besoins et la nécessité qui nous amèneront à une priorisation. Il y aura des choix à faire car nous ne pourrons pas tout réaliser.

> *« 2026 pourrait devenir une référence »*

Pour vous, quelles sont les priorités ?

Je ne veux pas influencer l'ensemble des élus. On doit en débattre et il faut que cela reste une véritable décision démocratique. Une fois que les orientations seront prises, j'assumerais pleinement mon rôle pour les mettre en application.

Les collectivités locales sont effectivement dans un contexte économique très tendu. Comment composer avec ce contexte ?

L'année 2026 pourrait devenir une référence, aussi bien au niveau budgétaire qu'en termes d'événements climatiques calamiteux. Canicule, incendies, neige, inondations : on a tout eu ! À l'instar des communes, qui doivent détenir un Plan communal de sauvegarde (PCS), nous élaborons un Plan de sauvegarde intercommunal (PICS). Cela rejoint l'idée de mutualiser nos moyens. Nous sommes en train de l'élaborer et toutes les communes, sans exception, sont autour de la table pour cela. À tous les niveaux, nous devons anticiper et imaginer les moyens nécessaires pour venir en aide à la population. Tout en sachant que l'obtention des subventions de la part de l'État, de la Région, du Département ou de l'Europe, sera beaucoup plus compliquée dans les années à venir. On risque de rentrer dans une période de vache maigre.

Est-ce que les élections présidentielles de 2027 peuvent changer quelque chose à cela ?

Les élus locaux veulent croire en des jours meilleurs, notamment en termes d'aides, mais pour l'heure, on est tous dans l'inconnu.

Propos recueillis par Simon Moreau

Crise agricole et travaux : la MFR face à deux grands défis



L'équipe de la Maison familiale rural est au complet pour cette nouvelle rentrée scolaire - *© Odette Huet (CLP)*

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

L'établissement est satisfait de ses effectifs malgré les difficultés rencontrées par certaines filières d'apprentissage. Par ailleurs, un important chantier de rénovation de son atelier est prévu durant l'année scolaire.

Avec des effectifs satisfaisants et une forte demande en classes de 4e et 3e, la rentrée s'annonce « convenable » à la Maison familiale rurale (MFR). « *Nous avons dû refuser beaucoup de jeunes* », souligne Franck Devort, le directeur de l'établissement. La situation est en revanche plus contrastée pour les autres niveaux, dans un contexte agricole difficile. « *Quand ça se passe mal à ce niveau-là, tout s'enchaîne* », constate-t-il.

Les exploitations prennent ainsi moins d'apprentis, malgré le maintien des aides en Bac pro et en CAP. « *Mais jusqu'à quand ?* », s'interroge-t-il. Certains élèves qui souhaitaient préparer un CAP en apprentissage ne se sont d'ailleurs pas inscrits, faute d'avoir trouvé un maître d'apprentissage. L'établissement poursuit néanmoins le développement de son offre. Après avoir recruté une nouvelle formatrice avec l'intégration du CAP l'an dernier, la MFR accueille cette année un nouveau formateur. « *Il va s'occuper de tout ce qui est machinisme.* » Si l'ensemble des formateurs a repris le lundi 24 août, une partie des élèves n'a effectué sa rentrée que ce lundi 31 août.

La principale nouveauté concerne toutefois les bâtiments. La MFR prévoit de rénover totalement son atelier, pour un investissement de plus de 300.000 euros. Les travaux devraient débuter en janvier 2027. L'objectif est de disposer d'un outil adapté à l'apprentissage de la soudure, de la mécanique agricole et de l'électricité pour l'ensemble des classes, du CAP à la terminale. Le projet bénéficie d'une importante subvention du Conseil régional, représentant près de la moitié du budget. L'établissement prévoit également l'installation de la climatisation dans les salles de cours et la végétalisation de la cour.

Enfin, le projet Erasmus se poursuit. Un nouveau budget a été obtenu pour permettre aux 25 élèves de première de partir aux Pays-Bas l'an prochain. Franck Devort se réjouit aussi de voir d'anciens élèves, désormais âgés d'une vingtaine d'années, rejoindre le conseil d'administration de la MFR.

Odette Huet (CLP)

Le Jumbo run s'installe une nouvelle fois au foyer de Marlonges

CHAMBON

L'association Vince Rider Solidarité va proposer aux résidents sa traditionnelle balade caritative à moto samedi 5 septembre.



Les résidents du foyer sont toujours très heureux de participer à la balade de Vince Rider - *© Odette Huet (CLP)*

Vince Rider Solidarité a été créé à Puyravault, en 2022. Son objectif est de récolter des dons lors de manifestations (Jumbo run, balade des Pères Noël, etc.) afin d'aider les enfants malades et les personnes en situation de handicap. Depuis des années, c'est le Jumbo run qui a le plus les faveurs des résidents du foyer occupationnel de Marlonges (structure dédiée aux personnes en situation de handicap), très heureux d'accueillir les motards et de participer à la balade. Pour l'édition 2026, seront présents une trentaine de motos, 25 side-cars et un trike. Certains arriveront dès vendredi 4 septembre, à partir de 18h.

Le lendemain, après l'accueil des nouveaux motards, le départ pour la balade de la matinée aura lieu à 9h30. Elle emmènera le cortège de Marlonges, à Saint-Laurent-la-Prée pour la pause déjeuner, en passant par Saint-Vivien et la plage de Fouras. « *À Saint-Vivien, nous rencontrerons la municipalité qui, ce jour-là, organise un café citoyen autour du handicap,* indique Corinne Martin, chargée de communication au sein de l'association. *Cette rencontre, intitulée Ma commune et le handicap : regards croisés, est organisée pour partager un moment convivial sur le handicap visible et invisible* ». Après le déjeuner à Saint-Laurent-de-la-Prée, le cortège repartira vers 14h30 pour la balade de l'après-midi, et un retour à Marlonges où un repas avec animation attendra tous les participants à cette journée.

Odette Huet (CLP)

Saint-Pierre-la-Noue organise son premier forum des associations



La société des fêtes, organisatrice, entre autres, de la Charrette bleue, sera présente avec quelques surprises - *© Odette Huet (CLP)*

La municipalité organise son premier forum des associations, vendredi 4 septembre, dans la Maison du village et le parc de Péré, à partir de 18h30. L'événement va réunir dix-sept associations, culturelles et sportives, des anciens villages de Saint-Germain-de-Marencennes et de Péré, qui composent l'actuelle commune : l'Amicale des anciens, l'Amicale des sapeurs-pompiers, le comité des fêtes, la société de fêtes, l'association des parents d'élèves, les bibliothèques (La Romancière, les Livres et Noue), le Centre de loisirs l'Îlot vacances, l'atelier d'art plastique, les Mordus de la B14, l'Étoile bouliste, la Compagnie déculottée et l'Orée du bois, le club de judo de Surgères, les tricoteuses et l'atelier de patchwork, ainsi que Plénitude bien-être des aidants. Pour les petites et grandes faims, un service de restauration rapide sera sur place (pensez à apporter vos couverts). Une ambiance musicale sera proposée tout au long de la soirée.

EN BREF

SURGÈRES / SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **CIRCULATION.** À partir du lundi 7 septembre, réalisation de travaux de réfection de la chaussée sur la RD 911 entre Surgères et St-Pierre-la-Noue. La route sera barrée de 19h à 6h, pour environ un mois. Une déviation sera mise en place.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 7 septembre de 14h30 à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **PERMANENCE DES ÉLUS.** À partir du 5 septembre, temps d'échange et d'écoute organisé le 1er samedi de chaque mois, de 9h à 12h.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **MATERNELLE.** L'APEI vous invite à son café des parents vendredi 4 septembre à partir de 16h30 à la sortie de l'école. Collation offerte.





E.Leclerc

DU 1ER AU 12 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES À NE PAS MANQUER POUR BOOSTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « ARIEL PODS »(1)(2)

ARIEL

70% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « FINISH »(1)(2)

finish

-80% sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES BIÈRES ET LES CIDRES(3)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES TABLETTES DE CHOCOLAT(4)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

-30%

SUR UNE SÉLECTION DE PC « ASUS »

ASUS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Irritants. (2) Produits dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (3) Hors Eco+. (4) Hors Eco+ et C'est Qui Le Patron ?! *Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.



La rénovation du tablier de 204 mètres est menée par Elsa Ricaud de l'agence d'architecture SUNMETRON qui a œuvré sur la Maison Loti - *© Laurent Pétillon*

Le 16 septembre, le pont suspendu fermera durant deux ans pour réaliser des travaux urgents

Le 27 août, une réunion publique s'est tenue dans la salle des fêtes du complexe municipal. Objectif : présenter les travaux, le calendrier et les modalités du chantier.

TONNAY-CHARENTE

Plusieurs dizaines de Tonnacquois étaient présents, le 27 août, à la réunion publique de présentation des travaux. Ces derniers débuteront mi-septembre pour une durée prévisionnelle de deux ans avant une réouverture aux piétons et aux cyclistes. Le projet concerne la réfection du tablier et de la charpente métallique. Cela consistera en la dépose du tablier par tronçons, le désamiantage et le déplombage, la dépose des éléments corrodés et leur remplacement, la réfection des éléments du tablier puis leur remise en place, le remplacement du platelage bois - le chêne laissant sa place à l'azobé, un bois exotique plus résistant - et son éclairage pour les piétons, la réfection des pylônes et la vérification des ancrages. Deux grues installées sur chaque rive seront aidées d'un palan mobile.

Des évacuations temporaires

Côté Tonnay, une zone de stockage et d'installation se fera en entrée de pont, à la verticale des pavillons d'octroi. L'accès des riverains sera maintenu en dehors de l'emprise du chantier. Une autre zone sera dans le parc située en contrebas du pont suspendu. Le périmètre sera clôturé. La base de vie sera quai Auriol Roy-Bry et rue de Verdun. Situées exactement en dessous du pont suspendu, des habitations feront l'objet de mesures particulières de non-occupation durant seize jours maximum. « *Pour des raisons de sécurité, il ne peut y avoir des charges portées par des grues au-dessus du public*, précisait Tanguy Picard, responsable des services techniques. *Les jours où il y aura une activité au droit de ces maisons, nous demanderons aux riverains de quitter leur domicile certaines demi-journées* ». Une réunion préalable sera organisée avec les 10-15 foyers Tonacquois concernés.

La circulation sera interdite côté Tonnay, sur le pont suspendu, dans son intégralité, depuis la rue d'Alsace-Lorraine jusqu'à la route départementale de Saint-Hippolyte, rue de Verdun, entre la place Gaston Pierre et le pont suspendu (sauf riverains), sur la rampe Rochechouard (sauf riverains). Côté Saint-Hippolyte, il sera défendu de circuler sur la route en contrebas du pont suspendu côté amont (sauf accès au carrelet). Vers et depuis Rochefort, les itinéraires sont inchangés tout comme vers Cabariot, En revanche, depuis Cabariot il y aura une déviation : un itinéraire fléché depuis la D124, un accès par le centre de Tonnay par la rue du Parc et une signalisation directionnelle. Un arrêt de bus est créé rue de la Sallée, tandis que quatre sont supprimés (Quai, rue du Parc, Le Pas Lolet, Jardin des Capucins). Enfin, la collecte des ordures ménagères se fera en points d'apports volontaires place Gaston Pierre et quai Auriol Roy-Bry.

Damien Carboni



Les gravats pourraient faire l'objet d'une évacuation par barges plutôt que par camions - *© Laurent Pétillon*

Un chantier à 10,5 millions d'euros

Comme l'a rappelé le maire Rémi Justinien, le financement de la rénovation du pont suspendu n'a pas été un long fleuve tranquille. En 2019, les travaux de maçonneries de Saint-Hippolyte étaient en projet. « *Aujourd'hui, il n'y a pas le début d'un kopeck permettant de les financer*, déplorait l'édile. *En 2019, l'État a appelé Éric Authiat (l'ancien maire, N.D.L.R.) en demandant de rénover ou de fermer le pont.* » Coût : 30 millions d'euros hors taxe. Après son désengagement (15 % au lieu de 50 %) puis celui du Département (1 million d'euros contre le triple au départ), choix a été fait de réaliser les travaux urgents, à savoir la réfection du tablier financée comme suit : environ 3 millions d'euros (commune, emprunt de 30 à 50 ans), 2 millions d'euros (Région), 1 million d'euros (Département), 800.000 euros (Caro), 1,8 million d'euros (Drac), 700.000 euros (dotation du Préfet de Région), soit 6.265.000 euros de subventions. Sans oublier 100.000 euros (3e prix Fondation du patrimoine-Aribnb) et 34.400 euros de dons et des collectes locales.

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **MUSICAL ROCHEFORT CLUB.** La troupe de comédie musicale amateur organise un casting (chant, danse, jeu d'acteur) les lundis 7, 14 et 21 septembre à 19h à la salle de la Poudrière (rue de la Vieille Forme). L'équipe backstage recherche aussi des maquilleurs, costumiers, ingénieurs son et lumière, chargé de communication et diffusion... Inscription au 06.67.55.04.03 ou sur musicalrochefortclub@gmail.com

ROCHEFORT

■ **CÉRÉMONIE.** Commémoration de l'anniversaire de la Libération de Rochefort samedi 12 septembre à 9h au monument aux morts, avenue Sadi-Carnot. Renseignement au 05.46.82.65.00 ou sur mairie@ville-rochefort.fr

■ **DON DE SANG.** Collecte organisée par l'EFS mercredi 9 septembre de 8h30 à 12h au forum des Marais, 2 quai aux Vivres. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CABARIOT

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Les élus se réuniront en conseil municipal, mardi 8 septembre à 20h, à la mairie.

CABARIOT / TONNAY-CHARENTE

■ **PROJET AGRIVOLTAÏQUE.** Afin de vous présenter le projet agrivoltaïque de l'exploitation de Chasserat à Tonnay-Charente et Cabariot, une permanence publique d'information sera proposée mercredi 9 septembre de 16h à 19h à la mairie de Cabariot. Contact auprès du chef de projet au 06.72.04.73.77 ou sur KallistaEnergy.com

PORT-DES-BARQUES

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Initialement annulé, le forum aura bien lieu samedi 12 septembre de 10h à 16h à la salle des fêtes, grâce à l'association Richesses du Japon qui prend le relais de l'organisation.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Samedi 5 septembre de 9h à 12h au complexe de l'Éventail.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Le Vestiaire a récolté 8.000 € destinés aux activités pédagogiques scolaires



Nadine et Delphine, deux bénévoles du Vestiaire en pleine préparation du réassort - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

BREUIL-MAGNÉ

L'association le Vestiaire fête ses dix ans d'existence. Cette petite structure au grand cœur affiche une présence reconnue au bénéfice des enfants de l'école primaire de Breuil-Magné/Loire-les-Marais.

L'association Le Vestiaire est née à l'initiative d'Angélique Primault, sa présidente, à partir d'une idée simple : le réemploi. « *J'ai une mauvaise habitude, je ne jette rien. À partir du moment où ça peut servir, je trouve que c'est dommage de jeter. Mais il arrive un moment où les brocantes sont saturées,* explique-t-elle. *Je me suis dit que j'allais créer cette association. Il y aura toujours du monde qui sera intéressé par ces objets.* »

Des débuts modestes en 2017 mais dont le concept a séduit au fil des ans. Le Vestiaire a gagné en visibilité en intégrant un nouveau local place des Caneteries (en face de la boulangerie). Résultat, une quinzaine de bénévoles et des dons qui affluent de tout le département. La raison avancée par la présidente pour expliquer ce succès est que les donateurs savent à qui sont destinés les produits des ventes : les écoliers.

200 écoliers

Le projet, immédiatement validé par la mairie lors de sa création, bénéficie ainsi aux quelque 200 écoliers de la commune. Ainsi, pour l'exercice 2025-2026, l'association a pu redistribuer environ 8.000 euros aux enfants du regroupement des écoles de Breuil-Magné et de Loire-les-Marais. Hormis quelques frais de fonctionnement, la totalité des fonds récoltés sert exclusivement aux sorties et aux activités pédagogiques, sans se substituer pour autant à l'Éducation nationale : achat de livres et matériels, financement de sorties culturelles comme au château de Mélusine, au Paléosite ou au cinéma. Point fort, la permanence de la brocante ouverte au public toute l'année avec deux grands rendez-vous : les grands déballages de l'automne et du printemps où près de 1.500 personnes viennent fouiller, chiner le temps d'un week-end.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Ouverture au public les mardis de 9h30 à 11h30, les mercredis de 14h à 17h, les vendredis de 9h30 à 11h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.

Rochefort : la Maison de l'égalité femmes - hommes fait sa rentrée



Sandra Rondet, directrice du CCAS de Rochefort et Sandrine Janvier, coordinatrice de la Maison de l'Égalité femmes-hommes - © *Archives L'Hebdo 17*

Portée par la Ville, à travers son Centre communal d'action sociale (CCAS), la Maison de l'égalité femmes - hommes est un lieu ressources dédié à la promotion de l'égalité pour tous qui poursuit de multiples objectifs dont celui de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la déconstruction des stéréotypes de genre, la prévention des violences sexistes, sexuelles et conjugales par des actions de sensibilisation, etc. Il s'agit d'un lieu dont la programmation tous publics, les permanences et actions de sensibilisation ont touché près de 2.100 personnes en 2025. Il favorise aussi la discussion autour des enjeux de l'égalité et accompagne également les professionnels dans leurs démarches de promotion de l'égalité. Grâce à son Égalithèque, elle intervient au quotidien auprès d'associations, de structures et de groupes scolaires pour une sensibilisation dès le plus jeune âge. En septembre, le lieu prévoit, par exemple, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un café rencontre sur la place des femmes dans l'architecture, samedi 19 septembre à 15h (gratuit, réservation indispensable) avec l'architecte Valentine Chaigneau. Puis, une soirée lecture sur la parentalité et l'éducation non-sexiste, mercredi 30 septembre à 18h (gratuit, réservation conseillée) en compagnie de Catherine Sarezza, comédienne et metteuse en scène. En octobre, une visite découverte intitulée *Marins et filles du port* aura lieu samedi 3 octobre à 15h au Musée Hèbre (gratuit, réservation indispensable) ; une exposition *Regards de femmes*, se déroulera du mardi 6 au samedi 17 octobre (gratuit) et un ciné *Les petits mâles*, jeudi 15 octobre à 18h (à partir de 10 ans, gratuit) aura lieu au Palais des congrès.

Renseignements et réservations : 06.42.21.81.27. ou egalite.lamaison@ville-rochefort.fr

L'association des Pousse-pieds fête ses dix ans d'existence

FOURAS / SAINT-L.-DE-LA-PRÉE

Le club doit son nom à une petite embarcation à fond plat également appelée « accon ». Il compte aujourd'hui 78 adhérents.



Ce club très dynamique compte près de 80 adhérents - © *Anne Proust*

L'association des Pousse-pieds de Fouras/Saint-Laurent-de-la-Pré « *est né de l'envie de dynamiser et de valoriser un territoire exceptionnel en l'associant à une activité sportive. Il s'agit de deux communes aux paysages variés, au sein de l'estuaire de la Charente, Grand Site de France, en pleine zone Natura 2000* », explique Anne Proust, présidente de la structure. « *Nous proposons de longer la Charente, d'arpenter les plages et les côtes de Fouras avant de nous lancer à l'assaut du Fort-Enet, seulement accessible à marée basse. Les marais dévoilent sous nos yeux la beauté et la richesse de la biodiversité locale.* »

L'association rassemble soixante-huit adhérents. « *Lors de manifestations importantes, nous pouvons compter sur la présence active de cent vingt bénévoles, indispensables à la réussite des épreuves. Pendant l'année, nous proposons deux entraînements par semaine, le mardi soir et le dimanche matin. Sans compter les sorties* », détaille Anne Proust.

Trail de la Presqu'île, le 12 septembre

Parmi les évènements mis en place par l'association des Pousse-pieds, le Trail de la Presqu'île, dont ce sera la troisième édition automnale samedi 12 septembre. L'épreuve va associer des parcours de course à un itinéraire de marche. À l'issue de la journée, chacun recevra un petit cadeau sous forme de produits locaux. Auparavant, le club avait organisé la Course de l'Épiphanie dont c'était la dix-septième édition, la première semaine de janvier.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Depuis le 14 août, le nouveau giratoire de l'avenue de la Libération à Rochefort est accessible. Ce rond-point « cacahouète » est destiné à sécuriser les déplacements de milliers de véhicules sur les RD 911 et 739. En septembre, le nouvel éclairage public sera installé. En automne, les espaces verts réaliseront les plantations - © *Olivier Butel / Caro*





Olivier Falorni, au centre, a dévoilé un plan d'adaptation climatique - © *Arnaud Bébien (CLP)*

La Ville lance un Grand plan d'adaptation climatique à 8,5 millions d'euros

Le maire Olivier Falorni a annoncé, mardi 1er septembre, toute une série de mesures pour rendre les écoles moins vulnérables à la chaleur d'ici 2030.

LA ROCHELLE

Les épisodes de canicule de ces derniers mois ont laissé des traces dans les consciences. Mardi 1er septembre, la rentrée scolaire en a été la preuve avec l'annonce, à La Rochelle, d'un Grand plan d'adaptation climatique à 8,5 millions d'euros sur le mandat. « *Nous avons vécu l'été le plus frais du reste de notre vie* », a glissé le maire Olivier Falorni, reprenant une expression de la climatologue Françoise Vimeux qui a fait mouche auprès de la classe politique.

Présent à l'école Claude Nicolas de La Pallice, qui a subi d'importants travaux de débitumage pendant l'été pour supprimer des îlots de chaleur, le maire a dévoilé les grandes lignes de ce plan. « *Je ne rappelle pas ce que nous avons vécu ces dernières semaines*, a-t-il indiqué en référence à la canicule. *Il faut l'intégrer dans l'accueil de nos structures éducatives. J'ai souhaité engager un Grand plan d'adaptation climatique, qui sera sur quatre ans.* »

3 millions d'euros pour les brasseurs d'air

Afin de rendre le quotidien plus vivable dans l'ensemble des 34 écoles rochelaises qui concentrent plus de 5.000 élèves, une liste ambitieuse de mesures a été présentée. « *Nous allons les tenir,* a promis Olivier Falorni, *concernant des brasseurs d'air dans toutes les salles à l'horizon 2030. Il s'agit d'un investissement de 3 millions d'euros sur quatre ans. Toujours au même horizon, il y aura une zone rafraîchie dans chaque école, soit 2 millions d'euros d'investissement. Nous avons aussi une ambition d'avoir dans les deux ans des brumisateurs dans toutes les cours d'école, pour 400.000 euros d'ici à 2028.* »

Mais ce n'est pas tout : la Ville veut en effet accélérer sur les rénovations des cours d'école, à raison de deux par an, à l'image de l'école Claude Nicolas. Le coût pour les finances municipales est estimé à 400.000 euros sur le mandat. « *L'objectif est de débitumer, de désimperméabiliser et de végétaliser* », a annoncé le maire.



L'école Claude Nicolas a connu une vague de débitumage cet été afin de remettre de la verdure dans la cour - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Un plan pour chaque école

Il est également prévu un plan particulier de mise en sûreté face aux vagues de chaleur d'ici à 2027 pour chaque établissement. Aussi, dans l'école en travaux Paul-Doumer, qui doit être inaugurée l'année prochaine, le programme a été revu pour « *être adapté à la réalité climatique* », a précisé le maire. Le dortoir, la salle de motricité et la salle polyvalente vont ainsi bénéficier de la fraîcheur. Des brasseurs d'air et une ventilation nocturne automatisée viendront s'ajouter à la liste des équipements pour un coût total supplémentaire de 150.000 euros. Présent au côté d'Olivier Falorni, le préfet Michel Prosic a indiqué que les mesures rochelaises correspondent à « *la priorité donnée aux équipes de l'État en Charente-Maritime pour les investissements* ».

> *« Nous avons besoin d'adapter nos bâtiments publics »*

Le préfet de poursuivre : « *La canicule est venue nous rappeler que nous avons besoin d'adapter nos bâtiments publics au climat qui nous attend à l'orée de 2050. Nous savons que le sud du pays aura le climat du Maroc et que la Charente-Maritime aura celui de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il faut nous y préparer et le maire Olivier Falorni investit massivement pour que les enfants de La Rochelle puissent étudier dans de bonnes conditions et les enseignants délivrer leur apprentissage.* »

Représentant de l'État, Michel Prosic souhaite accompagner la transition des établissements vers plus de résilience aux vagues de chaleur : « *Tout dossier déposé pour une demande de rénovation ou d'agrandissement d'une école avec végétalisation ou désimperméabilisation sera accompagné de financements de l'État dans le département. Beaucoup de communes sont éligibles à un grand nombre de fonds. D'autres comme La Rochelle sont éligibles à seulement quelques-uns. Je souhaite que la priorité absolue soit donnée à l'Éducation nationale* », conclut le préfet.

Arnaud Bébien (CLP)

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **SANTÉ.** La ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie, au centre hospitalier de La Rochelle, une séance de sophrologie mardis 8 et 22 septembre à 10h et un groupe de parole mardi 8 septembre à 14h, au comité. Inscription au 05.46.50.57.95 ou sur cd17@ligue-cancer.net

CHÂTELAILLON-PLAGE

■ **DON DE SANG.** Mardi 8 septembre de 15h30 à 19h à la maison de quartier de l'hippodrome. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **FÊTE DE LA VIE ASSOCIATIVE.** Samedi 5 septembre de 16h à 20h à la Lagune. Contact au 05.46.35.35.20.

DOMPIERRE/MER / ST-XANDRE

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent de 9h à 12h30, à Saint-Xandre mardi 8 septembre sur le parking de l'église (consultation apnée du sommeil) et à Dompierre-sur-Mer vendredi 11 septembre sous la halle du marché (santé des femmes). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

ESNANDES

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Samedi 5 septembre de 10h à 18h à la salle Audineau.

LA ROCHELLE

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé proposera une permanence santé mentale mercredi 9 septembre de 10h à 13h sur le marché de Villeneuve-les-Salines. Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

L'HOUMEAU

■ **SELF-DÉFENSE FÉMININE.** Stage proposé par Systema La Rochelle dimanche 13 septembre de 10h à 12h au complexe St Exupéry, animé par Gauthier, instructeur 2e degré de l'ANSDR. Inscription 15 € au 06.95.69.96.85.

MARSILLY

■ **BRADERIE.** Vente de livres organisée samedi 5 septembre de 10h à 17h dans le parc de la bibliothèque. Contact au 05.46.01.25.54.

NIEUL-SUR-MER

■ **DON DE SANG.** Collecte jeudi 10 septembre de 15h30 à 19h à l'espace Michel Crépeau. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-VIVIEN

■ **HANDICAP.** Temps d'échange sur le thème *Ma commune et le handicap : regards croisés*, samedi 5 septembre de 10h à 12h à la mairie. Présence de l'association Vince Rider Solidarité.

Les premiers mois de mandat municipal à l'épreuve du réel

AYTRÉ

Maire de la deuxième ville de l'agglomération rochelaise, Hélène Rata découvre depuis mars un nouveau quotidien.

Les mois ont passé pour la nouvelle majorité aytrésienne, en place depuis les élections municipales de mars dernier. L'occasion de regarder dans le rétroviseur avec la maire, Hélène Rata, alors que se profile la première rentrée de son équipe. *« Nous sommes devenus une équipe municipale, et depuis ça ne s'arrête pas […] Il y a eu le conseil d'installation et ensuite je suis entrée dans des affaires qui demandent un suivi au quotidien. »*

Présente au sein des différentes équipes municipales depuis 2008, la maire de 63 ans connaissait déjà le fonctionnement de la collectivité. Elle reconnaît toutefois avoir découvert une autre réalité une fois installée à l'hôtel de ville.

« Le maire doit dès le début être au taquet sur tout »

« Toutes les heures et demie, il y a un nouveau rendez-vous avec des services et des demandes différentes », raconte-t-elle, évoquant des journées « *multifacettes* ». Des premières semaines marquées par la prise en main des dossiers en cours et des décisions à prendre quotidiennement : « *On apprend et jamais on ne sait ce qu'il va se passer.* »



La maire Hélène Rata avoue vivre des premiers mois de mandat passionnants - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Parmi les premiers dossiers auxquels la nouvelle majorité a été confrontée figure l'extension et la rénovation de l'école La Courbe, un projet lancé sous le mandat de son prédécesseur, Tony Loisel. Deux semaines après son installation, Hélène Rata devait notamment signer le Dossier de consultation des entreprises (DCE). Elle indique avoir alors demandé aux services municipaux d'étudier la possibilité d'une restauration scolaire sur place, un point qui figurait dans le programme de son équipe.

« Les services m'ont répondu non le lendemain et nous n'avons pas signé le DCE », explique la maire. Une décision prise rapidement après son arrivée et qui a conduit la nouvelle équipe à réexaminer le projet avant de poursuivre la procédure. *« Avec cette décision d'urgence, j'ai compris du jour au lendemain pourquoi j'étais là »*, confie Hélène Rata. Elle dit avoir voulu remettre à plat cette partie du dossier, notamment autour de la restauration scolaire, avant d'engager la suite du projet.

Après quelques mois dans le fauteuil de maire, Hélène Rata mesure désormais ce que la fonction impose de disponibilité et d'adaptation. *« C'est hyperpassionnant. Le maire doit dès le début être au taquet sur tout. »*

Arnaud Bébien (CLP)

Le maire demande la fermeture administrative du camping

ESNANDES

La municipalité estime que l'établissement présente des manquements graves en termes de sécurité.

Le camping d'Esnandes est un vieux dossier qui ressort régulièrement du placard ces 30 dernières années. Au début de l'histoire, ce petit terrain municipal était mis en délégation de service public sous la forme de bail précaire d'une durée qui allait jusqu'à trois ans. Plusieurs gérants se sont succédé à la tête de l'établissement, avant que les élections municipales ne passent par là. Dès son élection comme maire de la commune en 2014, Didier Geslin avait émis l'idée de transformer cette forme de gestion précaire en un bail emphytéotique (contrat de location immobilière de très longue durée).

Une décision entérinée en février 2023. La SAS (société par action simplifiée) Chaume Hospitality a été retenue pour une durée de 20 ans. À sa tête, Gabriel Nakhleh, qui avait réalisé la même opération un an auparavant avec le camping municipal de Pont-l'Abbé-d'Arnoult (le bail a depuis été rompu par la commune). Depuis son arrivée à Esnandes, Gabriel Nakhleh assure que le camping fonctionne bien : *« Cette saison j'ai été complet. J'ai un chiffre d'affaires de 300.000 euros. Je suis la société la plus importante de la commune ».*



Gabriel Nakhleh conteste 13 des 15 points qui lui sont reprochés - *© Yannick Picard (CLP)*

Le 29 juillet 2026, la Direction départementale de protection des populations (DDPP) avait pris un arrêté pour suspendre l'accès à la piscine du camping au motif d'une « insuffisance de sécurité ». Second coup de semonce le 21 août avec un arrêté municipal pris par le maire de la commune Yohan Marot, suite à un avis émis le 18 août par la sous-commission départementale de la sécurité pour des manquements graves à la sécurité. Contestant ces conclusions, Gabriel Nakhleh a saisi le juge des référés. L'établissement est donc toujours ouvert à ce jour.

Yannick Picard (CLP)

Aytré : la Ville rejoint le projet rochelais de légumerie



La Ville veut revenir au « préparé sur place » dans ses écoles - *© Arnaud Bébien (CLP)*

La majorité aytrésienne semble avoir trouvé une convergence très importante avec La Rochelle sur le projet de légumerie. L'intérêt aytrésien se manifeste d'autant plus que le manger local est un point important du programme de l'équipe de la maire Hélène Rata, avec le retour à la préparation des repas dans les écoles (lire ci-contre).

« La Ville de La Rochelle est très intéressée par notre projet, indique l'élue. *Elle porte elle aussi un projet de légumerie qui a besoin de communes complémentaires entre elles. L'être, c'est de l'achat de matériel en moins de notre côté et autant de gestes en moins pour le personnel municipal et une économie en termes de troubles musculosquelettiques. »*

Heureuse de « *la complémentarité sur ce dossier* », la maire explique que « *si cela n'avait pas marché (avec La Rochelle, N.D.L.R.), nous aurions pu faire une légumerie en interne, peut-être lors de la restauration de Petite Couture* ».

« Finalement, poursuit-elle, *cela va être fait avec La Rochelle, dans une prestation de commune à commune, quelque chose qui n'est pas avec du privé et avec des prix intéressants. »*

Rappelons que le projet de magasin-légumerie de La Rochelle vise à moderniser et centraliser le traitement des légumes pour la restauration collective. La légumerie traitera des milliers de repas quotidiens, en centralisant le stockage, le nettoyage et la découpe des légumes, tout en favorisant l'utilisation de produits bio et locaux, en concordance avec les objectifs du Projet alimentaire de territoire.

RETOUR EN IMAGES



Samedi 29 août malgré un temps maussade, un public nombreux a répondu présent pour fêter les 20 ans de vente directe de la ferme des Coutures à Thairé. Jean-Marie, le candidat de l'émission de M6 L'Amour est dans le Pré a assuré une ambiance festive devant Laetitia et Bruno Bonnin, propriétaires de la ferme - *© Dominique Gougat (CLP)*





La manifestation a reçu le soutien des élus de Marans - © Yannick Picard (CLP)

L'association Altro appelle à une mobilisation pour la réouverture de la gare

Prévu le 26 juin mais reporté pour cause de canicule, le rassemblement d'Altro (association logistique transport ouest) et des citoyens aura lieu le 18 septembre.

MARANS

Il y a deux vieilles chimères à Marans sur lesquelles bon nombre d'habitants, d'élus et d'associations se sont cassé les dents ces dernières décennies.

La première concerne le contournement par l'Est de la ville. Elle devrait être terrassée en 2030, Sylvie Marcilly, la présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime en ayant fait dès ses prises de fonctions le cheval de bataille de son mandat. La seconde concerne la réouverture de la gare ferroviaire de la ville. Toutefois, celle-ci semble être beaucoup plus coriace. Depuis des années, les TER venant de Vendée en direction de La Rochelle, passent mais ne s'arrêtent plus. Bernard Ferrier, en son temps, puis Thierry Belhadj, Jean-Marie Bodin et dernièrement Laurent Galliot, tous maires de Marans, ont essayé de sortir de cette impasse. Sans succès pour l'instant.

> *« C'est une forme de justice sociale »*

À leur décharge, l'équation est complexe à résoudre entre SNCF réseaux, les régions Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire, la communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique et la Communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle. Certaines associations comme CAPRES-Aunis ou bien encore Altro (association logistique transport ouest) sont venues, au fil des années, apporter leur expertise aux militants sur la réouverture de la gare de Marans. Selon eux, celle-ci pourrait se faire sous la forme d'automates de vente de billets installés sur les quais.


Le bâtiment de la gare de Marans est fermé aux voyageurs depuis 1980 - © Yannick Picard (CLP)

120 millions mis sur la table

L'association Altro a été créée en 1997. Elle milite pour des transports ferroviaires transversaux entre la façade Atlantique et la ville de Lyon (Rhône). *« Obtenir la réouverture de la gare de Marans, c'est une forme de justice sociale et d'équité territoriale »*, assure le vice-président de l'association Michel Caniaux.

Les idées ne manquent pas pour redonner vie à la gare. Si en son temps, l'ancien maire de Marans Thierry Belhadj avait évoqué un sous-terrain pour les voyageurs ou une passerelle, Michel Caniaux, lui, propose la mise en place de navettes qui s'intégreraient dans le flux des trains express régionaux (TER) : *« Elles existent sous la forme d'autorails de 80 à 200 places. Au début, 80 places suffiraient »*. Selon le vice-président d'Altro, seule la modification de la signalisation entre Marans et La Rochelle serait nécessaire : *« Nous pourrions avoir jusqu'à 12 à 15 allers-retours par jour. Le TER c'est plus loin, plus vite. Le RER c'est plus près, plus fréquent »*. Dans ce puits sans fond, quelques années en arrière, les deux régions avaient été pointées du doigt. Aujourd'hui c'est au tour de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et plus particulièrement de son vice-président en charge de la mobilité Bertrand Ayral de l'être. *« La CdA n'a pas réussi à faire avancer le dossier lors du dernier mandat »*, martèle Michel Caniaux.

Desservir plusieurs communes

Un avis que ne partage pas Bertrand Ayral : *« Nous avons mis en place un livre blanc. Il y a des études avec les deux régions. Mais elles n'ont pas abouti Les deux régions n'étaient pas en accord. La Région Nouvelle Aquitaine ne veut plus mettre d'argent sur le sujet. L'État a déjà mis 120 millions sur la table »*. L'édile n'est pas contre des arrêts à Marans en direction de La Rochelle, mais il évoque *« un projet global qui pourrait également desservir Périgny, Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle »*. Une idée que partage en partie Pierre Rivaud, le président de l'association CAPRES-Aunis : *« Le plus simple ce sont ces navettes Marans-La Rochelle dans un premier temps. Puis dans un second une halte à Dompierre-sur-Mer. L'idée serait même de prolonger jusqu'à Tonnay-Charente. Je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, j'attends juste de voir la position des nouveaux élus »*.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **NAVETTE ARIANE.** Depuis le 1er septembre, le circuit 2 qui dessert Ferrières, Courçon, St-Jean-de-Liversay et Marans, circule également le mercredi matin. Renseignement sur urls.fr/A60FRT

■ **JEUDI DE L'EMPLOI.** Vous souhaitez intégrer la fonction publique territoriale ? Réunion d'information jeudi 17 septembre à 14h à Andilly-les-Marais. Sur inscription avant le 9 septembre sur tinyurl.com/5bs5ma8a Contact sur emploi@cdg17.fr

■ **CHIC ON RECYCLE.** Atelier réparation petits appareils électroménagers, jouets électroniques, multimédia... mercredi 9 septembre de 14h à 17h30 à la Nouvelle Laiterie de Saint-Jean-de-Liversay. Gratuit. Inscription obligatoire sur helloasso.

MARANS

■ **PARCOURS DU CŒUR.** Randonnée pédestre organisée jeudi 10 septembre par l'association sportive en collaboration avec la Fédération française de cardiologie. 9h : rendez-vous à la salle polyvalente. 9h30 : départ de la marche. 12h : apéritif offert par le club. 13h : déjeuner pique-nique partagé. Inscription au 06.73.22.48.68.

■ **AIDANTS.** Vous accompagnez un proche au quotidien ? Profitez de séances de sophrologie gratuites les mardis 8, 15, 22, 29 septembre et 6 et 13 octobre de 14h à 15h15 ou de 15h30 à 16h45 à la salle des fêtes. Inscription obligatoire au 05.46.01.75.10 ou sur ccas@ville-marans.fr

CHARRON

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Dimanche 6 septembre de 10h à 13h aux Halles.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **TÉLÉTHON.** Réunion publique pour l'organisation des actions 2026 dans la commune, mercredi 9 septembre à 18h30 à la salle des Marronniers. Renseignement au 07.49.01.26.17.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent mercredi 9 septembre de 9h à 12h30 à la résidence le Pays d'Aunis (ostéopathie). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

TAUGON

■ **CONCERTATIONS DE QUARTIERS.** Rendez-vous à 19h30 à la salle des fêtes, vendredi 4 septembre (rues du Marais, du Rivraud, des Rentes et des Hérons), mardi 8 septembre (rues de l'Aunis, de St-Jean, du Moulin, impasse de la Vinette et les maisons des Grèves) et mercredi 9 septembre (rues des Roses, de la Cosse, du Poitou, du 19 Mars 1962 et impasse du Clos des Roses).

Des nouveaux cours de self-défense au Kanbukan aïkido



Anthony Auneau, le président du club, a donné son premier cours de self-défense le 31 août - © *Danielle Driou (CLP)*

LE GUÉ-D'ALLERÉ

Quatre fois par semaine, le club proposera des créneaux consacrés à la défense appliquée, accessibles aux débutants comme aux initiés.

Depuis 2019, Anthony Auneau, 36 ans, est enseignant à Kanbukan Aïkido, une association destinée à proposer une pratique des arts martiaux inspirée de l'aïkido. Président fondateur, il souhaite notamment transmettre une approche axée sur le mouvement, la maîtrise de soi et la compréhension du conflit. Parmi les activités proposées figure, depuis le 31 août, un cours de défense appliquée, ouvert aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant déjà pratiqué un art martial ou un sport de combat. Quatre créneaux sont proposés : lundi et mercredi de 19 heures à 20h30, ainsi que samedi de 10 heures à 11 heures et de 11 heures à midi. L'objectif n'est pas seulement d'acquérir des techniques. « *Il s'agit d'apprendre à mieux réagir face à une situation de conflit grâce à des exercices simples, progressifs et accessibles* », précise Anthony Auneau. Une pratique qui doit également permettre de travailler la confiance en soi, la maîtrise des émotions et le respect de l'autre. « *J'ai grandi avec les arts martiaux et je ne serais sûrement pas l'homme que je suis aujourd'hui si je n'étais pas passé par cette pratique* », confie-t-il,

Son parcours dans les arts martiaux remonte à l'âge de 6 ans. Il commence alors par l'aïkido et compte aujourd'hui trente années de pratique. Titulaire d'une ceinture noire 5e dan Budo de la Fédération internationale d'Arts martiaux traditionnels et d'arts de défense (FIAMT), il possède également un Certificat de qualification professionnelle moniteur d'arts martiaux, option Aïkido, Aikibudo et disciplines associées (CQP MAM), ainsi que le PSC1. « *J'ai commencé à enseigner avant même d'être ceinture noire au club rochelais d'Aïkido Karaté en 2009, lorsque mes anciens professeurs me laissaient faire le cours de temps en temps* », raconte-t-il.

Danielle Driou (CLP)

Renseignements et inscriptions : 06.61.98.88.18.

Courçon : un gala de clôture en apothéose pour l'Aquatique Club



Ballet nautique de onze nageuses de 12 ans avec le renfort du plus jeune débutant, Yaël - © *Daniel Priez (CLP)*

La présidente Corine Maurice, aidée des forces vives de l'Aquatique Club de Courçon a organisé, samedi 29 août, une fête artistique et sportive. Dès le matin, 40 nageurs se sont lancés dans l'épreuve de nage longue distance remportée par le Courçonnais Frédéric Dirr. Celui-ci a parcouru 6.650 m en deux heures. À noter la performance du plus jeune participant, Eden âgé de 7 ans, qui a nagé 2.300 m et tenu les 2 heures. Après l'animation avec les jeux et la nage libre, chacun a pu apprécier la buvette-restauration du chef Karel Dubois.

Le temps plus qu'incertain n'a pas découragé les nombreux spectateurs venus assister, le soir, aux magnifiques ballets nautiques orchestrés par les chorégraphies de Clara et Lou. Le public a pu admirer les qualités artistiques des 70 nageuses courconnaises (dont une nouvelle formation de sept adultes et sept garçons, renforcée également des quinze nageuses des « Dauphins Marandais »).

Pour clore le gala, 60 acrobates encadrés par Fred, Jean et Alex, ont ensuite offert un spectacle époustouflant de sauts et autres plongeons. Afin de créer du lien dans un esprit de compétition, quatre rencontres amicales de natation (toutes remportées par le club courconnais) entre Surgères, Aigrefeuille, Marans et Courçon ont animé cet été caniculaire. Ce gala est venu clore une saison 2026 encore bien remplie avec 140 adhérents.

Renseignements : aquatiqueclubcourconnais17@orange.fr

La fête des battages replonge dans l'agriculture d'autrefois

TAUGON

Samedi 13 septembre, la 28e édition de la manifestation fera revivre les travaux agricoles d'antan, entre démonstrations de battage, tracteurs anciens et animations.

Organisée par deux associations, la Société maraîchine de traction et de battage et le Foyer Rural de Taugon, la fête des battages a pour but principal de rendre hommage à l'agriculture ancienne telle que les agriculteurs la pratiquaient au XIXe siècle, en reconstituant cet événement traditionnel.

Les battages auront lieu sur le site de l'ancien marais communal. Comme l'explique Mathieu Bonnet, président de la société maraîchine de traction et de battage : « *Diverses reconstitutions de travaux agricoles d'antan seront présentées au public, comme les incontournables scènes de battages, les locomobiles à vapeur, le sciage de grume, la récolte de maïs, la moisson à la lieuse ou encore les labours.* »



Environ 80 tracteurs datant des années 20 à 60 seront présents - © *Danielle Driou (CLP)*

L'ensemble des bénévoles costumés assurera, par ailleurs, le spectacle tout au long de la journée avec environ 80 tracteurs datant des années 20 à 60, tous en état de fonctionnement. La fête s'associe avec un vide-grenier ainsi que de nombreuses animations pour petits et grands comme des balades en tracteur, un loto bouse, des jeux et danses folkloriques.

Danielle Driou (CLP)

Entrée gratuite. Accès parking par le village des « Combrands ». Renseignements : 06.25.82.72.69

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
recherche son
CORRESPONDANT
pour le secteur :
MARANS
COURÇON-D'AUNIS
AIGREFEUILLE-D'AUNIS
MAUZÉ/LE-MIGNON
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Amaury Legrand :
06 73 15 54 44
a.legrand@lhebdo17.com



Jérémy Vaqueta est maire de Saint-Hilaire-de-Villefranche depuis le 24 mai - © *T.C.*

Jérémy Vaqueta : « On a dû apprendre à se faire confiance mutuellement »

Élu maire deux fois en deux mois, Jérémy Vaqueta connaît un début de mandat singulier, entre premiers projets, quotidien et découverte de l'intercommunalité.

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Le regard est franc, le ton calme. Le maire de Saint-Hilaire-de-Villefranche revient sur un début de mandat pour le moins mouvementé. Élu le 15 mars après l'invalidation des voix de Corinne Étourneau, Jérémy Vaqueta devient maire avec 100 % des suffrages. Une situation embarrassante qui conduit l'équipe élue à démissionner, avant la mise en place d'une délégation spéciale par la préfecture.

Le 24 mai, une nouvelle élection met définitivement fin à l'épisode : Jérémy Vaqueta s'impose 315 voix à 288 et est élu maire pour la deuxième fois en deux mois.

Un modèle économique à définir pour l'Ehpad

Dans son bureau de maire, l'édile analyse les premiers mois de mandat. « *Nous avons mis en place des solutions open source et d'intelligence artificielle pour les services de la mairie afin d'améliorer les conditions de travail. Fin juin, on a fait des réunions avec l'ensemble des équipes - services et adjoints - et on a dû apprendre à se faire confiance mutuellement.* »

Rapidement, l'édile a fait un tour d'horizon de sa commune avec différents projets : pérenniser l'école et l'Ehpad. « *Nous avons un Ehpad atypique avec 11 résidents, avec un esprit familial et de la vie sociale. Mais son fonctionnement public coûte de l'argent et nous devons trouver des solutions pour que le budget reste au moins à l'équilibre et s'autofinance. Il est hors de question d'augmenter le tarif pour se retrouver avec le même prix que des Ehpad privés sans les prestations qui vont avec.* » L'idée d'une diversification avec une résidence inclusive pour plus d'autonomie apparaît.

De la même manière, l'élu imagine - pourquoi pas - un regroupement avec une maison d'assistantes maternelles (MAM) et un foyer inclusif. « *Ça serait génial d'avoir une aire de jeux pour enfants, des jardins partagés, c'est quelque chose de pertinent et qui raconte une histoire intergénérationnelle* », estime Jérémy Vaqueta. Côté scolaire, un peu moins de 200 élèves fréquenteront les bancs de l'école primaire et élémentaire.

> *“On souffre de ne plus avoir de gendarmerie”*

S'il y a bien une chose à laquelle Jérémy Vaqueta ne s'attendait pas, c'est au sentiment global d'insécurité à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Une nuit, des personnes ont cassé les portes du gymnase pour ouvrir les robinets afin de faire déborder l'eau. « *Ce qui me frustre le plus là-dedans, c'est qu'il y a une volonté manifeste de nuire,* déplore l'élu. *C'est un problème qu'on essaie de résoudre. On souffre de ne plus avoir de gendarmerie. Les plus proches sont à Burie et à Matha.* »

Pour parer ce problème, la municipalité a deux idées en tête : le dispositif de participation citoyenne (souvent appelé « voisins vigilants », N.D.L.R.) et rejoindre la police pluri-communale de Chaniers. Cette dernière intervient aussi à Écoyeux et Burie. Pendant l'été, la gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises à la piscine d'été, gérée par la communauté de communes. Une situation que déplore le maire. Concernant les contentieux privés, la mairie hilairoise accueille une permanence de conciliateur de justice les deux premiers mercredis de chaque mois. Cette solution gratuite permet de trancher des conflits d'ordre privés, comme les problèmes de voisinage, et participe à désengorger les tribunaux.

Au-delà des infractions, deux événements tragiques ont marqué le début de mandat de Jérémy Vaqueta : l'incendie de la ferme du Pitonneau et la mort accidentelle de Sébastien Baton, garagiste, dans un accident de moto. « *La nuit de son décès, la gendarmerie poursuivait des jeunes qui faisaient des rodéos sur nos routes, donc j'étais réveillé,* raconte le maire. *Plus tard, j'ai reçu un appel m'informant qu'un accident de moto venait de se produire. J'ai tout de suite pensé aux jeunes qui étaient poursuivis. Puis j'ai appris qu'il n'y avait aucun lien et je me suis rendu sur les lieux. C'était un moment très difficile [...] On a le sentiment d'être inutile, car tout le monde travaille et fait de son mieux. Mais je reste convaincu qu'il est important d'être présent pour comprendre comment les différents services se coordonnent.* »

> *“Il n'y a pas de véritables échanges”*

Conseiller communautaire, Jérémy Vaqueta semble dubitatif quant au fonctionnement de Vals de Saintonge Communauté : « *C'est comme un gros conseil municipal, peut-être même un peu trop gros,* observe l'élu. *La présidente, Françoise Mesnard, m'avait invité à une réunion un matin. J'étais très motivé et intéressé. Puis est venue la séance, le soir, et là, c'était tout l'inverse. Comme dans un conseil municipal, tout se fait en amont des séances. Le vote est dilué et il n'y a pas de véritables échanges.* »

L'édile attend désormais de voir comment s'organiseront les différentes commissions et quelle influence son équipe pourra y exercer. « *Vals de Saintonge Communauté est devenue secondaire, j'en suis détaché,* poursuit Jérémy Vaqueta. *J'ai plus d'attente de la part du Département, de la Région et de l'État.* »

Théo Chiramberro

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **DON DE SANG.** Collecte organisée par l'EFS mardi 8 septembre de 15h à 19h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **CÉRÉMONIE.** Commémoration du 82e anniversaire de la libération de la Ville, vendredi 4 septembre à 11h30 au monument aux morts.

SAINT-SAVINIEN

■ **SENIORS.** Un atelier nutrition *Bien manger, un atout pour bien vieillir* est proposé aux plus de 60 ans les mardis 22 et 29 septembre de 14h à 17h à la mairie, animé par Éric Gouzien, conseiller en nutrition. Inscription gratuite au 05.46.90.20.03.

■ **ARIDEM.** Portes ouvertes de l'école de musique samedi 5 septembre de 10h à 13h (à côté de la gare SNCF). Apéro musical à 12h. Entrée libre.

AULNAY-DE-SAINTONGE

■ **NOUVEAUX HABITANTS.** Réunion d'accueil et échange avec les élus samedi 12 septembre à 11h à la salle de spectacle, place Charles de Gaulle.

BRIOUX-SUR-BOUTONNE (79)

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 9 septembre de 16h à 19h à La Boutonnaise. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

BEAUVAIS-SUR-MATHA

■ **DÉCOUVERTE EN FAMILLE.** Le centre de loisirs, le RPE, le LAEP de Matha et les associations du territoire proposent une matinée à destination des parents et enfants de moins de 6 ans, samedi 5 septembre de 9h à 12h au centre de loisirs. Découverte des associations, temps d'échange, ateliers, activités sportives et culturelles, séance de yoga à 10h, éveil musical à 11h30. Entrée libre.

GIBOURNE

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du secrétariat pour raison de congés annuels du lundi 7 au vendredi 25 septembre inclus. Renseignement au 05.46.26.33.38 ou sur mairie.gibourne@wanadoo.fr

SAINTES

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Samedi 5 septembre de 10h à 19h et dimanche 6 septembre de 10h à 18h dans le jardin public.

CHANIERS

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 7 septembre de 15h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Vendredi 4 septembre de 16h à 19h au Communal (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Le Lentathlon poursuit sa marche…

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Après une première présentation, le Lentathlon était de nouveau à l'honneur jeudi 27 août au bar Ze Fun. Une deuxième démonstration qui a permis au public de découvrir cette discipline pour le moins atypique, où il faut savoir… ne pas aller trop vite.



Plusieurs personnes se sont initiées au lentathlon sous l'œil attentif des juges arbitres - © *P.M.*

Le Lentathlon est décidément en marche. Mais à son rythme ! Jeudi 27 août, l'association SEFCO organisait une deuxième démonstration de cette nouvelle discipline au bar Ze Fun, animée par David Geneau, Angérien et démonstrateur officiel du Lentathlon. Plutôt habitué à courir vite, David Geneau est un passionné de course à pied. Marathon, trail, compétitions d'endurance… il a notamment participé à la Course du Viaduc de Millau, au marathon de La Rochelle ou encore aux 24 Heures de Montroy.

> *« Je n'étais pas vraiment un sportif avant"*

« *J'ai commencé à courir pendant le Covid. Je n'étais pas vraiment un sportif avant* », explique-t-il. Une envie née notamment à l'approche de la cinquantaine et au contact de trailers rencontrés au fil du temps. « *Ils m'ont donné envie de courir et de me dépasser. Depuis, je me sens mieux. Le sport libère l'esprit.* » Alors, passer de la recherche de vitesse à la célébration de la lenteur pourrait sembler paradoxal.

David, lui, y voit surtout une expérience amusante mais construite avec sérieux. « *Richard (Etiévant, l'initiateur de cette nouvelle discipline N.D.L.R.) m'a parlé de son projet de discipline reposant sur la lenteur. J'ai trouvé ça amusant, mais en même temps sérieux. Sérieux car construit avec des règles et des valeurs propres.* »

Ici, il ne s'agit donc pas de franchir la ligne d'arrivée le premier. Les concurrents doivent reproduire les gestes du coureur au ralenti. Le vainqueur est celui qui aura parcouru la plus faible distance à l'issue du temps réglementaire, sans enfreindre le règlement.

Des règles qui évoluent

Et les règles évoluent encore. « *Nous avons fait évoluer le règlement avec l'introduction d'une note artistique, portant sur l'élégance et la fluidité du geste, la décomposition et le style du mouvement, ainsi que la qualité technique et la maîtrise corporelle* », précise Richard Etiévant. La démonstration a surtout permis aux curieux de découvrir les principes du Lentathlon et de s'essayer à quelques-unes de ses premières épreuves, dans une ambiance où bonne humeur, humour et autodérision occupaient une place aussi importante que la performance.

Marie-Claude et Nathalie étaient venues initialement en simples spectatrices, pensant ne pas être forcément capables de pratiquer ce sport. Elles se sont finalement révélées être de très bonnes compétitrices. Le Lentathlon se veut accessible à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique. « *L'initiative est originale*, confie Nathalie. *J'aime l'esprit ludique, à contre-courant du quotidien où il faut toujours courir.* » Une philosophie qui correspond plutôt bien à cette pratiquante de yoga et de marche nordique. Marie-Claude, qui l'accompagnait, apprécie elle aussi le concept : « *C'est très ludique. C'est un pied de nez au rythme de la vie actuelle.* »

> *« C'est une idée un peu folle, atypique, à contre-pied du monde actuel"*

Philippe, retraité et client du bar Ze Fun, est venu par curiosité. « *J'en ai entendu parler ici. C'est une idée un peu folle, atypique, totalement à contre-pied du monde actuel.* » Même constat pour Béatrice, retraitée, venue elle aussi découvrir cette discipline : « *C'est quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de voir. L'ambiance est conviviale et amusante.* »

À l'issue de cette deuxième démonstration, le constat était unanime : le Lentathlon séduit par son originalité, mais aussi par l'état d'esprit qui l'accompagne. Une façon de faire du sport autrement, sans chronomètre à battre ni record de vitesse à établir. Cette démonstration avait également valeur de répétition générale avant la première compétition officielle de Lentathlon, programmée dimanche 13 septembre au plan d'eau.

Philippe Morchain (CLP)

La Mission locale de Saintonge déménage avenue Pasteur

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Depuis le 1er juillet, la Mission locale Saintonge accueille les jeunes dans des nouveaux locaux plus accessibles et fonctionnels.



Une partie de l'équipe de la Mission locale, chapeautée par Fabienne Ménard (à droite) - © *T.C.*

L'antenne angérienne de la mission locale Saintonge est désormais située avenue Pasteur. Ce changement fait suite au projet de la communauté de communes de regrouper les services dédiés à la jeunesse dans l'ancien laboratoire de services médicaux, situé rue Loustalot. « *La Fondation ne pouvait plus nous loger rue du Jeu de Billes*, explique Fabienne Ménard, responsable de secteur de la Mission locale de Saintonge. *On est ici pour un petit moment, même si on ne sait pas combien de temps. Mais ça va être long* », précise-t-elle.

Le bâtiment aujourd'hui occupé par la Mission locale appartient à la Semis. Le déménagement a permis de revoir l'organisation des espaces et de faire un important tri dans le mobilier et les archives accumulés au fil des années. Surtout, les nouveaux locaux offrent de meilleures conditions d'accueil. Installée désormais de plain-pied, l'équipe bénéficie de bureaux plus fonctionnels, d'une accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite et d'un parking plus vaste et en meilleur état. « *L'ancien bâtiment avait trois étages. C'était parfois difficile de communiquer. Ici, tout le monde s'entend et l'information circule beaucoup plus vite* », souligne Fabienne Ménard.

Le déménagement ne modifie pas la mission première de la structure : l'accompagnement. « *Nous accueillons les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire afin de les accompagner dans leurs démarches et de les aider à trouver des solutions, notamment vers l'emploi* », rappelle la responsable. L'accompagnement ne se limite toutefois pas à l'emploi. La Mission locale intervient également sur les questions de mobilité, de santé ou encore de vie quotidienne. L'antenne travaille par ailleurs avec différents partenaires et participe à de nombreux projets locaux. Elle peut notamment s'appuyer sur des initiatives menées avec Gabriel Delicourt et son jardin, dans le cadre d'Octobre rose, autour du maraîchage, ou encore sur des actions avec le syndicat mixte Cyclad, comme l'assemblage de palettes destinées à devenir du mobilier.

Théo Chiramberro

6A Avenue Pasteur. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, et de 13 h 30 à 17 h 30. Contact au 05.46.59.00.39

La lutte est en marche à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély



Après a CGT, c'est FO qui appelle à la mobilisation le 10 septembre - © *C.D.L.*

À Saint-Jean-d'Angély, le nuage noir au-dessus du centre hospitalier peine à se dissiper. Le bloc opératoire reste au cœur de la tourmente. Si son planning est désormais bouclé (lire notre édition du 27 août), toutes les interventions ne peuvent toujours pas être réalisées sur place. Une situation qui inquiète la CGT, qui a investi la cour d'honneur de l'hôpital, lundi 31 août.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles des soignants et les maires de Vergné, Saint-Félix et Coivert. Pour Dominique Seyfried, l'édile saint-félicienne, il était important d'être présente : « *Les administrés viennent à nous face à la pénurie médicale. Les maires sont en première ligne. Il faut maintenir l'offre de soin sur le territoire.* »

Les récentes déclarations de Jérôme Trapeaux, directeur du groupe hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély, n'ont pas suffi à rassurer la CGT. « *Il ne suffit pas de mettre de la lumière dans le bloc* », lance Vincent Tranquard, secrétaire général de l'USD CGT 17. Selon le syndicat, seules les interventions de chirurgie privée sont assurées, tandis que la chirurgie viscérale, urologique et ophtalmologique sera transférée à Saintes.

Le docteur Thillou, spécialiste en urologie, ne cache pas son incompréhension : « *Je travaille ici depuis sept ans. On est stupéfait et écœuré, c'est l'hôpital que l'on a bâti.* » Désormais contraint d'opérer ses patients à Saintes, il affirme qu'en raison du manque de lits et de personnel, il sera « *obligé de trier* » ses interventions.

La CGT appelle donc à poursuivre la mobilisation. « *Ce n'est pas la fin d'une protestation mais le premier pas* », prévient Vincent Tranquard. Christinne Langellier, secrétaire de l'Union locale de la CGT, invite également les habitants à rejoindre un futur collectif de défense de l'hôpital. Une pétition était proposée dans ce sens.

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI - SERVICES

EMPLOI - OFFRES

MAÇON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.



PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

*À envoyer par email à petites.annonces@lhebdo17.fr
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 10H
pour une parution le JEUDI.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-contre.

☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)

☐ En espèces : directement à l'agence de L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

BALLON, CIRÉ-D'AUNIS
Marie-Françoise Fatet, décédée jeudi 27 août à l'âge de 64 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 2 septembre au crématorium Vas de Saintonge de Saint-Jean-d'Angély. L'urne rejoindra la concession familiale de Tassin-la-Demi-Lune (69).

CROIX-CHAPEAU
Pierre Pacaud, décédé à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu lundi 31 août en l'église de Croix-Chapeau suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

L'HOUMEAU
Pierre Chaigneau, décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 1er septembre au cimetière de Laleu à La Rochelle.

LA ROCHELLE
Mickaël Morin, décédé à l'âge de 47 ans. Un hommage lui a été rendu lundi 31 août au crématorium de La Rochelle.

Norbert Bozonnet, décédé dans sa 92e année. La cérémonie civile a été célébrée mardi 1er septembre au crématorium de La Rochelle.

Jacqueline Benito Rodriguez, née Dibot, décédée dans sa 96e année. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 3 septembre, à 10h30, au crématorium de La Rochelle.

Paul Millet décédé à l'âge de 77 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 3 septembre à 14h15 en l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Fétilly à La Rochelle, suivie d'un dernier hommage au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE, AYTRÉ
Viviane Rambault, née Richard, décédée dans sa 81e année. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 4 septembre à 10h30 au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE, POITIERS (86)
Bernard Millet, décédé à l'âge de 79 ans. La cérémonie aura lieu vendredi 4 septembre à 13h30 au crématorium de Poitiers.

LOULAY, NIORT
Andrée Maudet, décédée à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 2 septembre en l'église Saint-Florent à Niort, suivie de l'inhumation au cimetière de Loulay.

MARANS
Martine Olivier, née Chagneau, décédée à l'âge 74 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 2 septembre en l'église de Marans, suivie de la crémation au crématorium de La Rochelle.

MARANS, LA ROCHELLE
Etiennette Guiart, née Garnier, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 4 septembre à 14h30 en l'église de Marans suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

NIEUL-SUR-MER
Gisèle Salamanca, née Camille, décédée dimanche 23 août à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 2 septembre en l'église Saint-Philibert de Nieul-sur-Mer.

PUILBOREAU
Edith Gaillard, née Coudreau, décédée à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 4 septembre à 14h en l'église de Puilboreau suivie de l'inhumation au cimetière.

PUYRAVAULT
Chantal Allard, née Parage, décédée à l'âge de 67 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 4 septembre à 10h en l'église de Puyravault, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély à 12h.

ROCHEFORT
André Geay décédé dans sa 81e année. Un dernier hommage lui a été rendu mardi 1er septembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivi du dépôt de l'urne au cimetière de Saint-Laurent-de-la-Prée.

Guy Mahler, décédé jeudi 27 août. L'inhumation de l'urne aura lieu jeudi 3 septembre à 16h au cimetière de Rochefort.

Yves Parthenay décédé vendredi 28 août à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 7 septembre à 14h30 en l'église Notre-Dame de Rochefort suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-HYPPOLITE
Jacqueline Février, née Bourdit, décédée vendredi 28 août à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 4 septembre à 15h en l'église de Saint-Hyppolite suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-FROULT
Micheline Aubry née Baillargeau, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 31 août en l'église de Saint-Froult suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

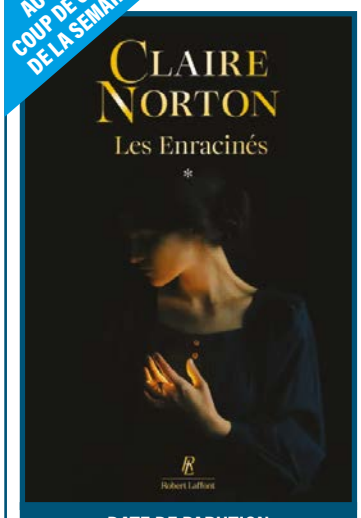
SURGÈRES
Louis Brunet, décédé à l'âge de 29 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 31 août au crématorium Val de Saintonge de Saint-Jean-d'Angély.

TONNAY-CHARENTE
Gilette Naveau, décédée jeudi 27 août à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 1er septembre en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

VARAIZE
Yvette Sicard, née Mellier, décédée à l'âge de 99 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 1er septembre en l'église de Varaize suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION
13/08/2026

Les enracinés de Claire Norton

Été 1912. Dans un champ de blé, une charrette bascule, une femme meurt.

Mais les larmes n'ont pas leur place dans ce monde paysan, où la vie tient au travail incessant des bras et des saisons : à dix-sept ans, Marie Guillou doit taire sa peine et assurer la suite de sa mère, apprendre à son tour le labeur des champs, conduire la demeure familiale. Au sein de ce modeste hameau où vit sa famille, les jeunes filles n'ont pas la possibilité de se plaindre, encore moins d'aimer ou de rêver.

Pourtant, Marie sent en elle le désir d'une autre vie. Attachée à sa terre, émancipée par les romans qu'elle découvre à l'insu de sa famille et secrètement amoureuse, elle avance, silencieuse et révoltée. La guerre qui approche, bouleversant un peu plus encore l'ordre établi, va l'amener à faire des choix qui vont changer son destin, et celui de son village.

Robert Laffont, 432 pages, broché 20,90 €, Ebook 14,99 €.

Claire Norton est une romancière française née en 1970. Son premier roman, *En ton âme et conscience*, publié en 2015, s'inspire de rencontres marquantes faites en milieu hospitalier. En 2022, *Celle que je suis* remporte le Grand Prix des Lecteurs Pocket et en 2024 *Le sens de nos pas* reçoit le Prix Solidarité et le Prix Chronos de littérature.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2623**353**

TORAUD

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 2, rue des Genêts
17137 ESNANDES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESNANDES du 06 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **TORAUD**
Siège social : 2, rue des Genêts, 17137 ESNANDES
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immeubles bâtis ou non pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil susceptibles d'en favoriser le développement.
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Anthony TORAUD, né le 30 août 1985 à LA ROCHELLE (17), demeurant 2, rue des Genêts 17137 ESNANDES
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2623**385**

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 27/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI Aurelius
Siège social : 10 quater rue du Champ Lumain, 17450 FOURAS
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de droits immobiliers et de tous biens pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, dont la Société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Adrien WEIDMANN, demeurant 73 bis rue de la Fée au Bois 17450 FOURAS
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.
Pour avis, la Gérance

A2623**661**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI «Les Chats du Palais»
Objet social : L'acquisition, la construction, la transformation, la rénovation, la gestion, la location (meublée ou non meublée), la mise en copropriété et la transmission de tous biens immobiliers, ainsi que de tous droits y afférents ;

La réalisation de tous travaux, études et opérations financières ou juridiques nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet, sous réserve des lois et règlements en vigueur ;
La prise de participations dans toute société ayant un objet similaire ou connexe ;
Toute opération civile se rattachant directement ou indirectement à ces objets, à l'exclusion de toute activité commerciale, industrielle, artisanale ou agricole.

L'acquisition, la conservation, la gestion et la transmission de biens immobiliers en vue de leur transmission familiale ;
La mise en commun de biens immobiliers détenus par les associés ;
Toute opération civile utile à la réalisation de cet objet, à l'exclusion de toute activité commerciale.

L'acquisition, la gestion, la location meublée non professionnelle et la transmission de biens immobiliers ;
La réalisation de toutes opérations civiles se rattachant à cet objet, à l'exclusion de toute activité commerciale, industrielle ou artisanale ;
La souscription ou l'achat de parts de SCPI ou de sociétés immobilières.
Siège social : 23 avenue du Transbordeur, 17620 ECHILLAIS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Co-gérance : M. VAN ELSEN Bruno 23 avenue du Transbordeur 17620 ECHILLAIS et Mme POULET Céline 23 avenue du Transbordeur 17620 ECHILLAIS
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

VAN ELSEN Bruno - POULET Céline

A2623**317**

ROUBY Seb MOTO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000,00 euros
Siège social :
9B, rue du Vent - Z.A. de Croix Fort
17220 ST MEDARD D'AUNIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD D'AUNIS du 07 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : **ROUBY Seb MOTO** Siège social : 9B, rue du Vent - Z.A. de Croix Fort, 17220 ST MEDARD D'AUNIS Objet social : Les activités de mécanique motos (entretien et réparation). Achat/vente motos (neuf et occasions). Achat/vente pièces détachées (neuf et occasion). Achat/vente accessoires (neuf et occasions). Achat/vente d'équipements (neuf et occasions). Dépannage moto. Dépôt-vente de véhicules 2 roues motorisés (neuf et occasion). Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 3 000,00 euros Gérance : Monsieur Sebastien ROUBY, demeurant 6, impasse des peupliers 17220 MONTROY, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2623**294**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25 août 2026, il est constitué, à compter du 09 septembre 2026 une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SILENCE ÇA BOURDONNE
Siège social : 9 Rue des Combeaux 17250 PLASSAY
Capital social : 5.000 €
Objet social : Activités de paysagiste, création, conception de plan, entretien d'espaces verts, petits et moyens travaux de jardinage, élagage, maçonnerie de jardin, et toutes activités annexes et complémentaires à cet objet
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation
Gérance : Aurélien CONTE, associé unique, demeurant 9 Rue des Combeaux 17250 PLASSAY, assure la gérance.
Immatriculation : RCS SAINTES.

Pour avis, La Gérance

A2623**647**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Suivant acte sous signature privée en date du 01/09/2026, il a été constitué la société suivante :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FEEL NAUTIC
Siège social : 6 Rue Virginie Hériot, 17000 LA ROCHELLE
Objet social : Tous travaux de réparation, de maintenance, d'entretien et d'aménagement de navires et autres supports nautiques quelle qu'en soit la nature. Le commerce de tous produits relatifs au domaine du nautisme, y compris les navires et autres supports nautiques. Le gardiennage de tous navires et supports nautiques et de tout matériel vendu ou aménagé, réparé, entretenu au titre des activités susvisées. Toute prestation intellectuelle dans le domaine du nautisme, notamment de conseil et d'audit.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 1 000 €
Gérance : Madame Elodie PINOT épouse MAZZA et Monsieur Fabien MAZZA, demeurant ensemble 17 Chemin de Sauvetard, 85450 MOREILLES.
Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis, la Gérance

TESTAMENT

A2623**658**

Etude de Maître Christel RIOU
Notaire à JONZAC (17500)
Chemin des Groies de Chez Fouché

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 mai 2026,
Monsieur Michel DELAGE, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-GERMAIN- DE-LUSIGNAN (17500) 4 impasse de la Garenne.
Né à PLASSAC (33390), le 28 septembre 1957. Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Claudette Annie AUBIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 28 avril 2011, enregistré à la mairie de JONZAC le 28 avril 2011.
Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à JONZAC (17500) (FRANCE), le 14 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale ROQUES- ANDRE, Notaire Associé de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 26 août 2026, suivi d'un acte complémentaire reçu par Maître Christel RIOU, Notaire à JONZAC, le 31 août 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christel RIOU, Notaire à JONZAC Chemin des groies de chez Fouché, référence CRPCEN : 17109, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Maître Christel Riou, Notaire

MODIFICATIONS

A2623**728**

LA PYRENEENNE

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 4 RUE COLLIGNON
17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
RCS SAINTES 849870803

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 68 BIS RUE DU MEDOC 33990 HOURTIN à compter du 10/09/2026 . Radiation au RCS de SAINTES et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

A2623**611**

Notaire

Maître Bruno RIVIERE
NOTAIRE
30 avenue d'Aunis
17430 TONNAY-CHARENTE

Aux termes d'un acte reçu par Me Bruno RIVIERE, notaire à TONNAY CHARENTE (17430), le 8 août 2025, l'associé unique de la société LA VIEILLE BRABANT dont le siège est à SAINT GEORGES DES COTEAUX (17810), 8 Impasse des Nourauds, immatriculée au R.C.S. de SAINTES, sous le numéro 751 854 381, a décidé, à compter du 8 août 2025 :
- de la modification de la société (initialement sous la forme d'une société civile d'exploitation agricole), en un groupement foncier agricole (GFA), sans qu'il y ait création d'une nouvelle personne morale.
- de modifier la dénomination sociale comme suit : «GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA VIEILLE BRABANT», et en abrégée : «GFA DE LA VIEILLE BRABANT»
- de modifier l'objet social comme suit : «Le groupement a pour objet :
La propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins d'exploitation d'une ou de plusieurs exploitations. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, ainsi que toutes activités accessoires de nature commerciale en lien avec l'activité agricole, régies par l'article L.320-1 du Code rural et de la pêche maritime, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil et ne soient pas inconciliables avec les règles de la législation propre aux groupements fonciers agricoles. Il s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens dont il est propriétaire et il assurera leur gestion en les donnant en location par bail rural à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du même code.»
Les statuts ont été modifiés en conséquence

Pour insertion - Me Bruno RIVIERE

A2623**745**

ATELIER BRODERIE SERVICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 36 route de Rochefort
17700 SURGERES
797 699 865 RCS LA ROCHELLE

En date du 01/04/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 rue Gaston Migaud 17700 SURGERES, à compter du même jour, et modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
RCS LA ROCHELLE

Pour avis,
Le Président

A2623**478**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SOCIETE DE DISTRIBUTION MARENNAISE - SODIMAR

SAS au capital de 38 112,25 €
Siège : Rue de la République,
17320 MARENNES
344 190 566 RCS LA ROCHELLE

Par décisions unanimes des associés du 29 juin 2026 et décisions du président du 2 juillet 2026, les associés ont décidé de porter le capital social de 38 112,25 € à 38 127,49 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS ET MENTION
Le Président

DISSOLUTIONS

A2623**663**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

LOGE.RM
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 28 rue Admyrauld
17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 28 rue Admyrauld
17000 LA ROCHELLE
539 360 685 RCS LA ROCHELLE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Laurent MAINDRON, demeurant 28 rue Admyrauld 17000 LA ROCHELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28 rue Admyrauld 17000 LA ROCHELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**031**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

CONCERNANT LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MONS (17)

Par arrêté du 10 juin 2026 le Maire de la commune de MONS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
A cet effet, **Monsieur Michel FAUR** domicilié à Saintes a été désigné par le Président du Tribunal administratif comme Commissaire-enquêteur. Et Monsieur Thierry MICOL comme commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de MONS du mardi 1er septembre au vendredi 2 octobre 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet : www.eau17.fr rubrique «espace documentaire» rubrique «assainissement non collectif» puis «Nos Publications».
Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie à l'occasion de trois permanences le :
- Mardi 1er septembre 2026 de 14h à 17h
- Mardi 15 septembre 2026 de 9h à 12h
- Vendredi 2 octobre 2026 de 14h à 17h
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par voie postale au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mons 6 Place de la Mairie 17160 MONS ou par courriel à mairie@mons17.fr.
Le présent avis d'enquête publique fera l'objet d'une publication selon les règles en vigueur (arrêté ministériel du 09/09/2021) par voie de presse et affichage.

Le Maire
MANCEAU Jean-Michel

La baisse démographique est-elle une opportunité pour le système éducatif ?

Avec 161.000 élèves de moins qu'en 2025 pour la rentrée scolaire 2026, la baisse démographique offre l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et relance le débat sur les priorités.

Ils étaient 11,6 millions à reprendre, mardi 1er septembre, le chemin de l'école. Un bataillon d'élèves impressionnant mais qui se réduit d'année en année. Le recul est même plus marqué qu'anticipé : alors que le ministère s'attendait à une baisse de 150.000 cette année, elle est de 161.000. Au total, 57.700 écoles et établissements scolaires ouvrent leurs portes à la rentrée, soit 400 de moins qu'en 2025. Et ce n'est pas fini : en 2035, les classes françaises accueilleront 15 % d'élèves en moins, selon une étude du ministère de l'Éducation nationale publiée au printemps dernier, jetant une lumière crue sur la baisse démographique attendue.



11,6 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école mardi 1er septembre - © MAXPPP

Des augmentations à venir pour les enseignants ?

Au regard de l'état des finances publiques, la tentation pourrait être grande de rogner sur le premier poste budgétaire français. À moins de considérer cette déprise démographique comme « *une opportunité historique pour l'éducation* », envisage Marie-Caroline Missir, déléguée générale de VersLeHaut. Le think tank dédié à l'éducation prépare justement, en partenariat avec l'Unicef, un rapport sur le sujet. L'enjeu est selon elle de « *réinvestir la totalité de la masse budgétaire libérée par cette baisse* ». Une idée qui n'est pas si disruptive qu'il y paraît. Déjà, en juin 2025, un rapport du Sénat invitait à mettre la baisse démographique « *au service de la proximité éducative* » et d'« *une qualité renforcée de l'offre éducative* ». D'ailleurs, Sébastien Lecornu a proposé dimanche 31 août une augmentation de 800 millions d'euros du budget de l'éducation nationale pour la loi de finances de 2027.

Mais que faire alors de cette manne ? Une première piste serait d'augmenter les salaires des enseignants français, significativement moins bien dotés que leurs homologues des pays de l'OCDE, afin d'améliorer l'attractivité du métier. Signe d'un certain consensus sur le sujet, plusieurs candidats à l'élection présidentielle se sont engagés en ce sens. Édouard Philippe (Horizons) veut augmenter de 20 % sur cinq ans le salaire des enseignants, quand Gabriel Attal (Renaissance) propose une revalorisation immédiate de 200 € net mensuels. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) entend, outre relever les salaires, titulariser les contractuels et réduire le nombre d'élèves par classe qui demeure parmi les plus élevés des pays développés, notamment dans le 1er degré. Si la baisse démographique peut déjà permettre de corriger cette situation, c'est encore loin d'être le cas dans les collèges et lycées. Lors de la conférence de presse de rentrée du syndicat enseignant majoritaire Snes-FSU, sa secrétaire générale Sophie Vénétitay a souligné que « *pendant une très grande partie de la présidence d'Emmanuel Macron, le second degré a perdu des emplois* » alors que le nombre d'élèves continuait à augmenter. Selon la syndicaliste, « *pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 il faudrait créer 40.000 emplois* ».

Le ballon d'oxygène financier pourrait aussi concerner, au-delà des enseignants, l'ensemble du système. Dans un entretien qu'il a donné cet été à Paris Match, Sébastien Lecornu envisageait l'idée de « *redistribuer un dividende démographique sur chaque territoire.* » Ce « dividende » permettrait selon lui de « *revoir à la hausse d'autres encadrements comme les infirmiers scolaires et psychologues pour notamment la prévention renforcée des violences sexuelles et sexistes* ». Une proposition qui fait écho à une demande expresse du Snes. Le syndicat plaide pour qu'il y ait un conseiller principal d'éducation (CPE) pour 250 élèves, quand aujourd'hui la moyenne est d'un CPE pour 371 élèves.

> *“Le sujet ne se limite pas à la taille des classes”*

« *Le sujet ne se limite pas à la taille des classes* », approuve Marie-Caroline Missir. La réduction du nombre d'élèves devrait également libérer des marges de manœuvre pour développer la formation continue des enseignants, renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles. Elle pourrait notamment donner enfin corps aux ambitions affichées en matière d'inclusion d'enfants porteurs de handicap ou de troubles. Marie-Caroline Missir y voit « *l'occasion historique de faire ce qui a toujours été repoussé pour des raisons budgétaires* ».

Le sujet concerne aussi l'enjeu du maintien des services publics dans l'espace rural et de l'aménagement du territoire. Depuis plusieurs années, les fermetures de classes dans le 1er degré émaillent la rentrée dans de nombreux villages et petites villes. Mais cette tendance touche désormais les collèges. La Cour des comptes lançait ainsi un avertissement dans son rapport annuel de mars 2026 : entre 2024 et 2036, 20 départements pourraient perdre 20 % de leurs collégiens. Cette diminution, « *insuffisamment anticipée* », selon les magistrats de la Rue Cambon, sera particulièrement impactante pour des établissements ruraux déjà de petite taille.

Faut-il maintenir la présence d'un collège à moins de vingt minutes pour tous ou concentrer les moyens dans des grandes structures avec davantage d'options ? « *Je veux qu'un élève du rural ait les mêmes chances d'accéder à une section internationale, une classe à horaires aménagés qu'un élève de Paris* », assure Édouard Geffray. « *Nous avons le maillage territorial le plus fin de l'Europe en termes d'école* », ce qui le rend d'autant plus « *exposé aux changements démographiques* », reconnait néanmoins le ministre de l'éducation nationale qui a annoncé la création, d'ici au 1er novembre, d'une direction de la politique territoriale, de l'école et de l'anticipation, pour repenser la carte scolaire à l'échelle du bassin de vie et pouvoir effectuer des projections à quinze ans.

Des locaux mutualisés ?

Dans ce dossier complexe, une certitude est partagée par tous : les décisions en la matière ne peuvent être prises qu'en concertation avec les acteurs locaux. Alors que dans certains départements ruraux, le temps de transport quotidien d'un collégien peut déjà dépasser une heure, des solutions émergent comme le développement d'internats dès le collège, la mise en place de « *maisons d'éducation* » regroupant primaire et second degré, ou encore la mutualisation de locaux sous-utilisés avec la baisse du nombre d'élèves. « *Dans l'Aveyron, un collège héberge un centre médico-psycho-pédagogique, une maison des adolescents et un centre d'information et d'orientation* », donne ainsi en exemple la Cour des comptes dans son rapport annuel.

Clémence Houdaille

Quels projets de rénovation financent encore MaPrimeRénov' ?

Depuis le 1er septembre, la liste des travaux éligibles a été réduite : poêles à bois ou à granulés, ventilation et isolation des combles et toitures ne sont plus aidés.

C'est un sérieux coup de rabot dans un dispositif qui est en train de se réduire comme peau de chagrin. Depuis le 1er septembre, la liste des travaux éligibles aux subventions de MaPrimeRénov' est encore revue à la baisse, marquant ainsi quasiment la fin des aides aux « monogestes », selon un décret paru au Journal officiel du 27 août. L'isolation du toit et des combles, le changement de fenêtres ou de portes-fenêtres, l'installation d'un poêle à bois ou à granulés, d'un système de ventilation et d'un chauffe-eau solaire ne seront plus soutenus. Les montants versés pouvaient atteindre, par exemple jusqu'à 1.250 € pour un poêle.

Désormais ces travaux seront aidés par MaPrimeRénov' uniquement dans le cadre d'une rénovation globale, permettant de faire gagner au moins deux classes dans l'étiquette du diagnostic de performance énergétique (DPE), pour les logements E, F et G, avec le recours obligatoire à un accompagnateur Rénov' (MAR) pour la conduite du chantier. Les seuls monogestes pouvant encore bénéficier de MaPrimeRénov, après le 1er septembre, seront l'installation d'une pompe à chaleur air-eau, la dépose d'une cuve au fioul, le raccordement à un réseau de chaleur et la réalisation d'un audit énergétique.

300 millions d'euros de budget en moins

L'objectif de ce nouveau tour de vis est simple. Il s'agit de faire des économies, alors que le budget de MaPrimeRénov'a été amputé de 300 millions d'euros. Désormais, pour les monogestes, les aides à la rénovation se feront via les certificats d'économies d'énergie (CEE), financés par les fournisseurs d'électricité, de gaz et de carburants, qui répercutent évidemment le coût sur les factures, et donc, in fine, sur le budget des ménages.

Pour se justifier, le gouvernement met aussi en avant un souci d'efficacité, dans un contexte budgétaire contraint. Selon lui, les rénovations d'ampleur permettent des gains énergétiques plus importants. Mais l'argument a du mal à convaincre. « *La rénovation globale fonctionne très mal. Les démarches sont complexes. Il faut attendre au minimum un an, voire un an et demi, pour lancer les travaux, et malgré le montant des aides, le reste à charge reste souvent trop important pour les ménages à faibles revenus* », explique Sylvain Le Falher, cofondateur d'Hello Watt, une société spécialisée dans le conseil en énergie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si 41.000 ménages ont obtenu une subvention au premier semestre 2026, pour des dossiers de rénovation globale déposés en 2024 et 2025, seulement 2.500 nouvelles demandes ont été faites (hors copropriétés) soit quatre fois moins en un an, selon l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui reconnait que 27.000 dossiers sont toujours en attente, après une année 2025 très compliquée. MaPrimeRénov'avait été suspendue durant plusieurs mois pour les rénovations globales, compte tenu d'un grand nombre de fraudes. Le dispositif a ensuite été remis en place, mais avec des montants d'aides revus fortement à la baisse. « *Nous en sommes à la 20e version de MaPrim'Rénov en moins de trois ans* », résumait Patrick Martin, le président du Medef, le 26 août, dans son discours d'ouverture de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF).

Une décision contestée

Ce énième changement de périmètre passe très mal chez les professionnels et les associations de lutte contre le mal-logement. Le 2 juillet, le Conseil national de l'habitat (CNH) a d'ailleurs rejeté massivement ce projet de décret, mais sa voix n'est que consultative. « *Le gouvernement prive les Français d'un parcours de rénovation par gestes et par étapes pourtant adapté à leur capacité d'investissement. Car si on leur demande de tout faire d'un coup, beaucoup renonceront à rénover leur logement* », souligne Jean-Christophe Repon, le président de la Confédération des artisans du bâtiment, pour qui « *le pire ennemi de la rénovation, ce n'est pas le monogeste. C'est l'absence de travaux* ».

Dans le secteur, nombreux sont ceux qui considèrent que la rénovation d'énergétique est en train de changer de contours. « *L'objectif du gouvernement n'est plus de faire des économies d'énergie, mais d'électrifier au plus vite le parc de logements* », souligne le patron d'Hello Watt. Quitte à conduire à certaines aberrations, comme le maintien des subventions pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau dans les passoires thermiques, sans l'obligation d'isoler au préalable.

Jean-Claude Bourbon



Olivier Bourdin arrive en tant qu'entraîneur principal pour insuffler de nouvelles méthodes - © *T.C.*

Le RACA veut confirmer sa reconstruction par la formation

Fort d'une formation reconstruite et d'un effectif renforcé, le club angérien entame une nouvelle saison en Régionale 1 et veut désormais regarder vers le haut.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - RUGBY

Après avoir frôlé la montée en Fédérale 3 il y a deux saisons, puis connu un maintien difficile l'an dernier, le Rugby Athletic Club Angérien (RACA) aborde un nouvel exercice avec ambition. Engagé en Régionale 1 dans une poule annoncée relevée, le club angérien veut avant tout assurer son maintien, sans cacher son objectif à moyen terme : retrouver la Fédérale 3. Mais derrière les résultats de l'équipe fanion, c'est surtout la reconstruction du club, entamée en 2022, qui constitue aujourd'hui le principal motif de satisfaction des dirigeants.

« Nous sommes repartis de zéro »

« *Nous sommes repartis de zéro en 2022 concernant l'école de rugby, du baby-rugby jusqu'aux U19* », rappelle Jérôme Praud, coprésident du RACA avec Luc Marin depuis cette date. Quatre ans plus tard, le changement est spectaculaire. De 15 enfants à l'école de rugby en 2022, le club compte désormais environ 250 jeunes, des plus petits jusqu'aux U19.

La progression commence à porter ses fruits chez les seniors. L'effectif s'est renforcé avec une vingtaine de recrues, dont sept à huit jeunes issus de la formation angérienne. « *C'est très important pour nous. Plusieurs jeunes montent chez les seniors. C'est la récompense du travail entrepris depuis plusieurs années* », souligne le coprésident.

« Ce qui m'a motivé, c'est l'envie d'insuffler du renouveau »

Sur le banc, l'équipe d'encadrement s'est également étoffée. Cinq entraîneurs composent le staff : trois pour l'équipe première et deux pour la réserve. Olivier Bourdin prend les commandes de l'équipe fanion. Une arrivée qui a une saveur particulière pour le technicien, puisqu'il a porté le maillot du RACA pendant sept ans, il y a 25 ans. « *Je connais les dirigeants car j'ai joué avec eux. Ce qui m'a motivé, c'est l'envie d'insuffler du renouveau, avec des approches et des méthodes différentes.* »

Le nouvel entraîneur a notamment intégré un préparateur physique, présent deux fois par semaine auprès du groupe. Après quinze jours de préparation, la séance du vendredi 21 août illustrait cette volonté de mettre rapidement du rythme dans le jeu. Les joueurs présents ont travaillé les situations d'évitement, le mouvement avec ballon et la vitesse.

L'objectif de la saison reste néanmoins mesuré. « *Le premier objectif est de se maintenir en Régionale 1* », explique Jérôme Praud, qui considère la poule comme particulièrement relevée. « *Il n'y a pas de petites équipes.* » Pour lui, Libourne et Cestas apparaissent comme les deux principaux candidats à la montée en Fédérale 3. Le RACA, de son côté, entend jouer les trouble-fêtes tout en visant également un titre territorial pour ses deux équipes, l'équipe première comme la réserve.

La reconstruction ne se limite pas au secteur sportif. Les dirigeants ont également voulu recréer une véritable vie autour du club. L'objectif est de faire revenir le public au stade municipal le dimanche et de renouer avec la convivialité. Les repas d'avant-match au club-house participent à cette volonté de rassembler joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters.

Un solide réseau de bénévoles

Cette dynamique repose aussi sur un solide réseau de bénévoles. Une trentaine d'entre eux sont présents, chaque week-end, pour participer à l'organisation des rencontres et aux différents moments de convivialité. Une force indispensable pour un club qui a choisi de développer ses activités sans perdre son ancrage local. La politique de formation représente également un investissement conséquent. Pour faciliter la participation des jeunes aux plateaux du samedi matin, le RACA a fait le choix de transporter les enfants en minibus plutôt que de demander systématiquement aux parents de les accompagner. « *Ça a un coût, mais on arrive à le tenir pour le moment* », explique Jérôme Praud. Le développement concerne aussi le rugby féminin, avec désormais des équipes U15, U18 et seniors. Là encore, le club entend construire progressivement une filière complète.

Réception de Libourne le 20 septembre

Le premier rendez-vous de la saison est fixé au week-end du 20 septembre, avec la réception de Libourne. Une première affiche qui donnera rapidement une indication sur le niveau du RACA dans cette Régionale 1 exigeante. Au-delà du résultat, le club veut surtout mesurer les effets d'une reconstruction entamée quatre ans plus tôt.

Car la réussite du RACA ne se résume plus à son classement senior. Avec 250 jeunes licenciés contre une quinzaine en 2022, une relève qui commence à intégrer l'équipe première, des équipes féminines, un réseau de bénévoles mobilisé et une situation financière permettant de poursuivre les investissements, le club angérien semble avoir retrouvé des bases solides. La Fédérale 3 reste l'ambition. Mais à Saint-Jean-d'Angély, on entend d'abord construire durablement avant de chercher à accélérer.

Théo Chiramberro

EN BREF

TIR À L'ARC

■ **VIRSON.** Journée découverte samedi 12 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h à la plaine de jeux, organisée par la compagnie des archers. Initiation encadrée par des bénévoles, matériel fourni. À partir de 7 ans. Renseignement au 06.12.24.42.33.

RUGBY TOUCH / FEET RUGBY

■ **MARSAIS.** La rentrée du Rugby touch 17 aura lieu vendredi 4 septembre à 19h30 au complexe du Chat d'Eau. Renseignement par mail sur rugbytouch17@gmail.com

MULTISPORT

■ **MARSAIS.** Le foyer rural propose des activités sportives au Chat d'Eau. Le lundi : pilates à 17h30, yoga adulte à 18h30, circuit training et stretching à 19h30. Le mardi : zumba kids à 17h30 et juniors à 18h30, step à 19h30. Le mercredi : gym douce à 10h, stretching à 11h, body scult à 17h45, training à 18h30, mix dance à 19h30, step à 20h15. Renseignement au 06.47.37.88.20 ou 06.80.24.96.47 ou sur frmarsais@gmail.com

FOOTBALL

■ **SAINT-MARD.** Portes ouvertes du stade boisseuillais samedi 5 septembre à partir de 14h au stade de Boisseuil, catégories U6 à U15 (dès 5 ans). Ateliers, jeux, goûter. Renseignement au 06.72.59.01.26.

■ **LE THOU.** Dans le cadre de *Septembre bouge*, découverte du football pour jeunes et adultes avec le club LJLT, proposée mercredi 9 septembre à 17h au stade.

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Défaite de l'USDS 1-3 vs l'AS Mignaloux Beauvoir, dimanche 30 août lors du second tour de la Coupe de France.

DANSE

■ **ROCHEFORT.** Reprise des cours Ori Tahiti mercredi 9 septembre de 19h à 20h30 à la salle Libération. Renseignement sur tahitinui17@sfr.fr ou au 07.68.72.96.12.

BALL-TRAP

■ **CRAM-CHABAN.** L'association des chasseurs organise son ball-trap samedi 5 et dimanche 6 septembre. 3 fosses, 1 mini-compact.

CANIN

■ **POURSAY-GARNAUD.** Le CUSCA 17 et l'ACCA organisent la 18e édition de leur concours amateur de chiens d'arrêt, samedi 5 septembre. Renseignement au 06.73.08.94.98.

TWIRLING

■ **DAMVIX (85).** Les inscriptions au twirling club (débutants et confirmés) auront lieu mercredi 16 septembre de 17h à 19h30 à la salle des fêtes.

Périgny réussit son entrée, l'Étoile Maritime se lance revancharde



Les Rochelais de l'Étoile Maritime ont été empêchés de monter en R1 - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - FOOT

Les Aunisiens se sont imposés à Brive pour le premier match de la saison de R1. Le coup d'envoi de la saison de R2 aura lieu samedi 5 et dimanche 6 septembre.

Deuxième du championnat de R1 ces deux dernières saisons, le FC Périgny n'a pas manqué son entrée en championnat, le 29 août, sur la pelouse de Brive. En s'imposant 1 à 0 en Corrèze, le groupe de Damien Leclère a fait une très belle opération. Dans une rencontre longtemps indécise et disputée, les joueurs aunisiens ont su faire preuve de patience et de solidarité. Le gardien Eliott Baudry, lui, a sorti le grand jeu dans les cages.

Il aura fallu attendre la 74e minute pour voir Maxime Milongi trouver la faille et inscrire l'unique but de la rencontre. Une victoire d'autant plus précieuse qu'aller chercher des points à Brive n'est jamais chose facile. Périgny espère enchaîner ce samedi 5 septembre à 19 heures face au FC Nueillaubiers. Notons que pour le 3e tour de la Coupe de France, les Pérignaciens iront jouer dans l'île de Ré, face au FC Réthais, samedi 12 septembre.

Depuis juin, les Rochelais de l'Étoile Maritime ont multiplié les recours pour contrecarrer la décision de la Commission régionale de contrôle des clubs (CRCC) qui n'avait pas accordé la montée en R1, pourtant obtenue sur le terrain après une saison de R2 terminée à la première place. Le motif d'une santé financière insuffisante avait été avancé et confirmé en appel. Fortement secoués, les Rochelais ont sollicité en vain le Comité national olympique et sportif français puis le Tribunal administratif de Poitiers. C'est donc bien en R2 que les Villeneuvois se lanceront en championnat, dimanche 6 septembre, sur la pelouse de la réserve du Stade Bordelais., avant de retrouver la Coupe de France à Celles-Verrines, le 12 septembre.

Ce même samedi, toujours en R2, c'est aussi un derby qu'il sera permis de voir à Rochefort, opposé à Châtelaillon sur son terrain de la Casse aux Prêtres (19 h). Le Rochefort FC descend de R1 et vise un retour dans l'élite. Un objectif ambitieux au regard des oppositions qui s'annoncent…

Arnaud Bébien (CLP)

Baseball : La Rochelle jouera sa demi-finale de D1 à Rouen



Les Rochelais joueront en Normandie face à Rouen, un très gros morceau - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Les joueurs rochelais de baseball, les Boucaniers, ont terminé à la 4e place du classement général de Division 1 et décroché leur qualification pour la phase finale. Ils joueront leur demi-finale nationale samedi 12 septembre à Rouen (3e), l'équipe la plus impressionnante du championnat français avec 19 titres nationaux depuis une vingtaine d'années. Pour La Rochelle, il s'agit de la troisième demi-finale depuis 2022. L'autre demi-finale opposera Savigny à Montpellier.

Pour Patrice Briones, la saison est d'ores et déjà réussie avec un nombre de victoires (17) qui n'avait jamais été atteint jusque-là. « *Cette qualification est méritée et vient récompenser l'engagement des joueurs* », souligne-t-il, tandis que son fils Esteban tient à mettre en avant le nombre de victoires. Le vainqueur de la demi-finale sera l'équipe qui sortira victorieuse au meilleur des trois matchs. Rouen a remporté cette saison quatre de ses cinq matchs face à La Rochelle.

Pour Patrice Briones, la demi-finale à Rouen est un bonus. « *Tout est possible,* dit-il. *Nous avons bien vu au cours de la saison que tout était ouvert. Nous avons eu une longue coupure de plusieurs semaines depuis le dernier match début août. L'aspect le plus déterminant, c'est de conserver notre niveau, d'autant qu'il faudra vite basculer sur la saison prochaine.* »

Notons que pour Esteban Briones, l'aventure continuera de s'écrire outre-Atlantique. Il a en effet rejoint Matteo Pierre aux États-Unis, au Western Arizona College, pour poursuivre son parcours sportif et universitaire.

Les Perdrix entament le championnat à La Roche-sur-Yon

LA ROCHELLE / PÉRIGNY - HAND

Repêchées en Nationale 2, les Rochelo-Pérignaciennes retrouvent la compétition en Vendée ce samedi 5 septembre.

Reléguée en Nationale 3 en fin de saison dernière, les handballeuses de La Rochelle - Périgny ont été repêchées administrativement début juillet. Elles ont donc réintégré un niveau qui leur avait donné bien des difficultés. Ce samedi 5 septembre, les Perdrix remettront leur maillot dans la salle de La Roche-sur-Yon à l'occasion de la première journée de championnat. Samedi 29 août, la Coupe de France leur a servi de tour de chauffe dans leur salle de Périgny face aux Girondines de Saint-Loubès (N1), dominées 29 à 23. Le nouvel entraîneur Emilien Larrière y voyait beaucoup de positif avant le coup d'envoi de la N2.

Aunis Handball voudra s'éviter avant tout une seconde mauvaise saison de rang. Des recrues sont arrivées. Le club espère en tirer des bénéfices. L'arrière droite Sixtine Louis, en provenance de Celles-sur-Belle (N1), rejoint le groupe après une très belle saison, couronnée par un titre de championne de France N1. L'ailière gauche Lawenna Bouvier, formée à Brest en LFH, arrive de Bro Léon (N1F) avec l'ambition d'apporter son talent et son énergie à l'équipe tandis que Pauline Giraud, après avoir évolué à Aunis en U18 National, puis en D2 et en N1, fait son retour en club après avoir porté les couleurs de Carquefou (N2F). L'arrière gauche, Alouena Lavenir, jouait dans le même club et rejoint le groupe avec toute sa combativité. Enfin, la pivot Lola Gouloumes, internationale jeunes et championne de France universitaire, débarque de Saint-Loubès (N1F).

Arnaud Bébien (CLP)



Les Rochelaises espèrent vivre une saison plus apaisée que la dernière en N2 - © *Aunis Handball*

Duathlon : La Rochelle assure sa place en 2027 en D1 hommes et femmes



Les Rochelaises terminent la saison à la 12e place de la D1 - © *La Rochelle Triathlon*

Le club de La Rochelle Triathlon a arraché son maintien, dimanche 30 août, à Conches-en-Ouche (Eure) où se tenait la finale du championnat de France des clubs de duathlon (5 km à pied, 20 km à vélo et 2,5 km à pied).

La Rochelle passera donc une année de plus en D1 hommes et femmes en 2027.

En D1 masculine, La Rochelle a placé trois athlètes dans le top 30 pour prendre la 8e place de la finale avec Rémi Delagarde, 19e, Gabriel Nermond Desvalois, 28e, et Maxime Bargetto, 29e. Vincent Migné, de retour de blessure, et Grégoire Gaucher intègrent le top 40 en finissant 37e et 39e.

Devant éviter les trois dernières positions pour se maintenir (de 14e à 16e), La Rochelle se classe au final 12e du championnat de France. C'est un peu moins bien que l'an passé (9e).

Neuvièmes, c'est également à cette place que les Rochelaises avaient bouclée leur saison l'an passé. Elles aussi confrontées à des hauts et des bas depuis l'ouverture du championnat fin mars, elles ont pris la 11e place de la finale avec Juliette Delagarde, 22e, Lisa Delagarde, 24e, et Hermine Baslé, 52e. Au classement général final, les féminines se hissent au 12e rang.

Un beau peloton pour la première Grav'Val de Trézence

ST-LOUP-DE-SAINTONGE - VTT

Dimanche 30 août aux Renardières, 96 cyclistes ont parcouru 50 ou 80 kilomètres lors de la randonnée Gravel et VTT organisée par Trézence Sport nature.



Dernières consignes données par le président Antoine Gouëllo avant le départ - © *D.G.*

Au départ des Renardières, à Saint-Loup, dimanche 30 août, ils étaient 96 à s'élancer sur les parcours de 50 ou 80 kilomètres proposés lors de cette randonnée en gravel ou en VTT. Une soixantaine de participants avaient choisi la plus longue distance. La météo s'est montrée clémente, alternant soleil et nuages, mais surtout sans pluie. Pour beaucoup, ce fut l'occasion de découvrir des paysages vallonnés et pittoresques, avec tout de même des côtes, beaucoup de côtes !

« *Le profil des 96 inscrits était assez hétérogène géographiquement parlant. Nous avons eu des cyclistes venus de La Rochelle, Rochefort, Saintes, mais aussi des Vendéens, des Deux-Sévriens, des Charentais, au moins quatre Girondins et même un Nantais. Même si cette randonnée ne donnait pas lieu à un classement, certains sont venus pour parfaire leur entraînement en vue de compétitions futures* », explique Antoine Gouëllo, président de la toute jeune association sportive Trézence Sport Nature.

« *Pour tous les bénévoles qui nous ont aidés lors de cette journée, et nous les en remercions, ce fut une récompense de voir autant de participants* », conclut Antoine Gouëllo. Cette première animation sportive devrait en appeler d'autres dans les prochains mois, Antoine Gouëllo affirmant déjà « *vouloir développer les activités sportives de pleine nature et les mobilités douces sur cette vallée de la Trézence et aux alentours, avec un accent sur la découverte et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et agricole de cet espace* ».

Denis Galinier (CLP)

Fouras-les-Bains : la quatrième montée historique verra le jour



Tout au long de la journée, les voitures, comme cette Dauphine Proto, ont emmené le public pour un tour de piste - © *Odette Huet (CLP)*

Suite au succès remporté par la troisième montée historique, organisée par les Vieilles guimbardes 17, dimanche 30 août, Michel Mirey, l'un des organisateurs, informe que « *la quatrième édition aura lieu dimanche 29 août 2027* ».

Tout au long de la journée, sous une météo à peu près clémente, tout s'est bien déroulé, avec 33 voitures présentes. « *Nous en avons eu plus que l'an dernier. Et le public était également plus nombreux. Les pilotes, comme toutes les équipes de sécurité, les commissaires sur les bords des routes, le commissaire technique, le directeur de course, la protection civile, sont prêts à revenir l'an prochain* ».

Avant de se réunir autour d'un pot de l'amitié bien mérité, tous les pilotes ont effectué un tour d'honneur pour remercier le public.





Le quatuor Tadzio est composé de Lucie Moreau (violon), Mathilde Weil (alto), Paul Manent (violoncelle) et Cyprien Fohr (piano, 2e à g.) - © *Quatuor Tadzio*

Après « Les 12 Coups de midi », Cyprien retrouve ses partitions

MUSIQUE - À 22 ans, Cyprien Fohr partage sa vie entre musique, études et nouveaux défis. Après son succès dans l'émission de TF1, le jeune pianiste retrouve la scène à Puy-du-Lac avec son quatuor.

À seulement 22 ans, Cyprien Fohr mène déjà plusieurs vies. Celle du musicien d'abord, qu'il entend bien transformer en métier, mais aussi celle de l'étudiant en musicologie. Après plusieurs mois sous les projecteurs des *12 Coups de midi*, sur TF1, il a profité de l'été pour changer radicalement de rythme, parcourant plus de 1.000 kilomètres à vélo entre Paris et Bayonne. Avant de reprendre ses études, il retrouve la Charente-Maritime et Puy-du-Lac pour deux concerts en quatuor avec piano.

Comment est né le quatuor Tadzio ?

Nous nous sommes rencontrés à Paris à l'occasion de nos études. Depuis, nous sommes un peu répartis dans toute l'Europe puisque nous avons chacun nos projets. Notre altiste est en Allemagne, notre violoncelliste en Belgique et notre violoniste en Suisse. Le travail en quatuor a été tellement important dans notre développement musical que nous avons eu envie de faire perdurer cette formation dès que nous sommes disponibles. C'est généralement pendant les vacances que nous proposons des concerts. Ce n'est pas toujours facile de croiser nos agendas, mais nous sommes toujours très contents de nous retrouver.

Qui sont les trois musiciens qui vous accompagnent ?

Je joue avec Lucie Moreau au violon, Mathilde Weil à l'alto et Paul Manent au violoncelle. Humainement, nous nous complétons beaucoup, avec des personnalités différentes qui, finalement, s'équilibrent. Comme je suis pianiste, j'ai aussi eu l'occasion de les accompagner individuellement. J'ai donc avec chacun un rapport musical particulier.

Vous vivez tous les quatre dans différents pays. Comment préparez-vous ces concerts ?

Nous nous sommes retrouvés le 24 août. Il faut prendre le temps de retrouver le son du quatuor. C'est un mode de jeu particulier où il faut être très à l'écoute des autres. Comme nous revenions aussi de vacances, il fallait reprendre un peu l'instrument. Pour ma part, j'ai effectué une longue traversée à vélo. La préparation est donc importante : il peut nous arriver de répéter six à sept heures par jour.

Vous interpréterez deux pièces de Mozart et Brahms. Pourquoi avoir choisi ces deux œuvres ?

Le quatuor avec piano est une formation relativement rare. On joue généralement davantage en trio, avec violon, violoncelle et piano. Les pièces écrites pour cette formation sont donc assez emblématiques. Nous avions déjà travaillé le Quatuor no. 1 de Brahms et nous avions envie de le reprendre, de le remettre sur l'établi pour voir jusqu'où nous pouvions le pousser maintenant que nous avons davantage d'expérience. Le Quatuor no. 1 de Mozart, quant à lui, est un chef-d'œuvre assez connu dans le milieu de la musique classique, mais pas forcément du grand public. Nous avions envie de réunir ces deux pièces parce qu'elles se complètent bien. Elles sont dans la même tonalité, sol mineur, tout en présentant des caractéristiques très variées.

Vous évoquiez votre périple entre Paris à Bayonne à vélo, soit plus de 1.000 kilomètres. D'où est venue cette envie ?

J'ai passé la grande majorité de l'année soit dans un studio de télévision, soit à travailler. J'ai assez vite senti que j'avais besoin de prendre l'air. Je me suis rendu compte que, peu importe où j'irais, je risquais de continuer à travailler. Il fallait donc que je trouve une activité qui m'en empêche, où je ne puisse pas continuer mes études. J'ai pensé au vélo : on ne peut pas poser l'ordinateur dessus et travailler en même temps ! J'ai choisi Bayonne pour le défi physique, mais aussi parce que ma grand-mère y vit. Cela me donnait un objectif familial.

Que retenez-vous de cette aventure ?

Physiquement, c'était finalement moins difficile que ce que l'on pourrait penser. Je parcourais environ 50 kilomètres par jour. Ce que je retiens surtout, c'est l'aspect humain. J'ai eu la chance d'être hébergé par des personnes extraordinaires, de tous les âges et de tous les horizons. J'en garderai des souvenirs pour toute ma vie.

Aviez-vous préparé vos étapes ou vous êtes-vous laissé porter par les rencontres ?

Je voulais aller au gré des rencontres et des échanges. En annonçant mon périple sur les réseaux sociaux, beaucoup de personnes m'ont spontanément proposé le gîte et le couvert. J'ai donc organisé mon voyage à partir de ces propositions et j'ai pu être hébergé tout au long du chemin. C'est une chance que je dois aux réseaux sociaux et j'en profite encore pour remercier toutes ces personnes.

> *« Je ne m'attendais pas à vivre quelque chose comme ça »*

Après cette parenthèse, où en êtes-vous aujourd'hui de vos études et de votre ambition de faire de la musique votre métier ?

Je terminerai l'année prochaine mon master de musicologie. Il me reste deux mémoires à écrire. Je poursuis aussi la direction d'orchestre. Je suis à un moment un peu charnière : je suis encore considéré comme jeune, mais je peux commencer à envisager une carrière. Or, les carrières de chef d'orchestre sont très dépendantes de l'étranger. L'année prochaine sera donc importante. Je vais devoir décider si je reste en France ou si je m'installe ailleurs, peut-être en Allemagne ou en Finlande. Mais la passion est intacte. J'ai toujours su que c'était ça que je voulais faire.

Impossible enfin de ne pas évoquer *Les 12 Coups de midi*. Avec quelques mois de recul, quel regard portez-vous sur cette aventure ?

J'ai beaucoup de gratitude pour tout ce qui s'est passé. C'est arrivé à un moment de ma vie où je ne m'attendais pas à vivre quelque chose comme ça, que ce soit financièrement ou humainement. Je ne pensais pas que cela prendrait une telle ampleur. Je suis reconnaissant envers la production qui m'a accompagné, mais aussi envers le public qui m'a donné beaucoup d'amour pendant l'émission et continue de le faire depuis.

Ce qui me touche beaucoup, c'est que certaines personnes qui me suivent depuis *Les 12 Coups de midi* ont commencé à écouter de la musique classique parce que j'avais parlé de cette passion. Je reçois régulièrement des messages de personnes qui me disent qu'elles commencent à s'y intéresser. Pour moi qui suis passionné et amoureux de ce que je fais, cela compte beaucoup.

Propos recueillis par Amaury Legrand

Concerts dimanche 6 septembre à 17h et à 20h (lieu indiqué lors de la réservation), participation au chapeau. Réservation par mail à contact.cyprienfohr@gmail.com

JEUDI 3

BAL

● **LA FOYE-MONJAULT (79)**
Thé dansant du comité d'animation de Beauvoir-sur-Niort à 14h30 à la salle Monacalis, animé par Pierre-François Duqueyrois. Réservation au 06.76.99.21.82.

EXPOSITION

● **SAINTES**
Frédéric et Olivier Larrey présentent l'exposition photo *Regard sur le vivant* (sur les grands prédateurs, du Tibet au haut arctique) jusqu'au 13 septembre, du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h à la galerie Imag'in Art (25 rue Saint-Michel). Gratuit. Contact au 06.60.42.13.18.

VENDREDI 4

EN FAMILLE

● **SAINT-ROGATIEN**
Projection en plein air du film d'animation *Migration* à 21h au terrain de foot. Pique-nique à partir de 19h. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

● **BRIZAMBOURG**
Fête foraine du vendredi 4 au dimanche 6 septembre sur l'aire de loisirs. Vendredi : concert de Falci. Samedi : karaoké, DJ Romain M, moules/frites (sur réservation au 07.45.10.22.90 ou 06.83.84.90.28) et feu d'artifice. Dimanche : brocante de 6h à 18h et balades à poney.

LOTO

● **NIEUL-LÈS-SAINTES**
Lotos de JD Rallye Team vendredi 4 et samedi 5 septembre à 20h30 à la salle des fêtes. Animés par Christophe, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.13.62.97.44 ou 06.27.19.90.86.

● **SAINT-MARD**
Loto de la Belote club Saint-Mardois à 20h à la salle des fêtes. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.86.32.76.51.

PÉTANQUE - PALETS

● **ÉCOYEUX**
Concours de pétanque en doublette à 19h30 au boulodrome Henri Poitevin. Inscription 16 € par équipe au 06.66.76.29.76.

● **SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS**
Concours de pétanque en doublette, jet du but à 19h30. Engagement 5€ par joueur.

● **SURGÈRES**
Concours de pétanque en doublette formée, jet du but à 19h à l'espace Georges Pompidou, organisé par la pétanque surgérienne. Participation 16€ par équipe. Renseignement au 07 80 48 55 05.

SCÈNE

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Concert de Live en Scène avec 2 chanteurs et 4 musiciens (standards de la chanson française) à 20h30 en l'église Sainte Madeleine. Adulte 13 €, enfant gratuit. Réservation sur helloasso.

● **SAINTES**
Spectacle *Carmina Burana* (danse, théâtre, orchestre, chœur) vendredi 4 et samedi 5 septembre à 21h aux arènes (repli en salle si mauvais temps). Première partie : *Allegretto*, symphonie n° 7 de Ludwig Van Beethoven. Gratuit. Renseignement au 05.46.92.50.80 ou sur ville-saintes.fr

SAMEDI 5

BAL

● **SAINT-VIVIEN**
Guinguette de rentrée à 18h30 à la salle polyvalente. Banda les Verres Luisants, DJ, marché de créateurs, démonstration kpop... Entrée libre.

BELOTE

● **SAINT-MARD**
Concours de belote à 14h à la salle des fêtes, organisé par Le belote club Saint-Mardois. Inscription 10 € au 06.86.32.76.51.

EN FAMILLE

● **MOËZE**
Le grand quiz de la rentrée, défis culture générale pour toute la famille à 19h à la salle polyvalente. Renseignement auprès de la mairie au 05.46.84.92.88.

FÊTE - FESTIVAL

● **FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79)**
Logis en fête à partir de 10h dans le parc du Logis. De 10h à 12h : fête du miel et des abeilles. De 10h à 14h : forum des associations. 11h30 et 15h : *Karavane, vous êtes là ?* par la C^ie La Chaloupe. 16h : ouverture du Téléthon, tous en blanc et jaune pour participer à un flashmob et un domino humain. 17h : *Impulls* par la C^ie Farfeloup. 18h : apéro offert par la commune. Dès 20h30 : *Le baluche des complices de Monsieur Larsène* par la C^ie 1 rien extra ordinaire. Contact au 07.82.73.47.65.

● **LA GRÈVE-SUR-MIGNON**
2^e *Marais Madame en fête* à partir de 16h. Exposition de voitures anciennes, danses maraîchines par Les Noceux d'au marais, jeux gonflables, stand maquillage enfants, feu d'artifice à 22h. Gratuit.

● **L'HOUMEAU**
4^e fête de l'Anse sur la place. 19h : batala. 20h : guinguette Le doigt dans l'œil. 21h : spectacle équestre de feu avec Hippo'Kausis. 22h : feu d'artifice et soirée DJ.

● **NIORT (79)**
4^e fête médiévale *La Recouvrance* samedi 5 septembre de 9h à 22h et dimanche 6 septembre de 10h à 18h à Pré Leroy, organisée par La Du Guesclin. Défilé, campement médiéval, combats, tir à l'arc, artisans... Entrée gratuite.

FOIRE - SALON

● **MARANS**
Convention tattoo *Créatures du marais*, samedi 5 septembre de 10h à 22h et dimanche 6 septembre de 10h à 18h au marché couvert. Tatoueurs professionnels,

Rochefort : le Nouveau cirque Zavatta présente son spectacle décoiffant



La directrice artistique Alexia Falk dans son numéro de trapèze - © *Siryus-photographie*

Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, le deuxième plus grand cirque de France dresse son chapiteau sur le parking du stade rouge. En point d'orgue, un show avec une vingtaine de drones.

Porté par la famille Falck, le Nouveau cirque Zavatta - ancien cirque Amar - sera de passage à Rochefort vendredi 4 (à 19h30), samedi 5 (à 14h45,17h et 19h30) et dimanche 6 septembre (à 10h45 et 15h). Oscillant entre modernité et tradition, il se présente comme le deuxième plus grand cirque de France.

Sa nouveauté est de proposer un show de drones et de lasers sous chapiteau en point d'orgue de son spectacle. Celui-ci est d'une durée de deux heures entrecoupé d'un entracte de quinze minutes. Le fameux numéro de fin de spectacle est exécuté par « l'homme laser », un artiste irlandais entouré de huit danseuses et d'une vingtaine de drones. Le tout mis en scène au travers de 150 projecteurs avec effets pyrotechniques.

1.000 places

Auparavant, le public aura pu prendre place dans le zénith itinérant d'une capacité de 1.000 places et admirer une dizaine d'attractions exécutées par une quinzaine d'artistes originaires du Liban, du Pérou, d'Espagne, d'Irlande et d'Ukraine. Au total, une cinquantaine de personnes s'affairent dans cette gigantesque machinerie dont la vitrine est constituée par un chapiteau à coupole de 34 mètres de diamètres et dont le point culminant se situe à 18 mètres de haut.

Cavalerie de six chevaux

Si les animaux sauvages ont disparu des numéros, la Nouveau cirque Zavatta a néanmoins conservé quelques animaux domestiques tels des lamas, des poneys ainsi qu'une étonnante cavalerie constituée de six chevaux.

Damien Carboni

Vente des places aux caisses du cirque à partir de 10h ou sur le site www.nouveau-cirque-zavatta.com - Renseignements au 07.80.36.02.81.

Surgères : les toiles d'Odile Jacque s'exposent au Comptoir local

Depuis le 28 août, l'artiste présente ses acryliques dans la salle d'exposition de l'office de tourisme.



Odile Jacque désinstallera son exposition le vendredi 18 septembre - © *Odette Huet (CLP)*

Autodidacte, Odile Jacque a commencé à peindre dès l'adolescence. Une démarche qui prend une nouvelle dimension en 1987, lorsqu'elle intègre les cours du soir des Beaux-Arts. À ses débuts, l'artiste travaille exclusivement en noir, sur de grands formats en papier, « *d'une façon tout à fait imprévisible, à l'instinct* ».

Puis, progressivement, la couleur entre dans ses compositions. « *Après un an, je me suis autorisé un petit coin de bleu outremer. Et c'est à partir des Beaux-Arts que mon univers s'est ouvert, illuminé, éclairé avec un sentiment de liberté* », raconte-t-elle. Les teintes de bleu sont d'abord rejointes par le rouge, avant que d'autres couleurs ne viennent progressivement enrichir son travail. Une évolution qui témoigne de la liberté qu'Odile Jacque revendique dans sa pratique artistique.

Pendant une vingtaine d'années, elle a également animé un atelier de pratiques artistiques. Elle y accompagnait ses élèves dans leurs recherches, en privilégiant là encore l'expérimentation et l'autonomie. Elle a par ailleurs exploré différentes techniques, notamment la peinture à l'huile, avant de revenir à l'acrylique, qui correspond davantage à sa sensibilité.

Odette Huet (CLP)

créateurs, food-trucks, espace enfants. Pass week-end 5 €. Renseignement sur creaturesdumarais@gmail.com

LOTO

● **CABARIOT**
Loto de l'US amical boulistes à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, plaques acceptées, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.89.76.84.81.

● **SOUBISE**
Loto d'Art of dance à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Louis Schiffer, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation non placée au 06.01.72.52.45 ou 06.88.86.76.61.

● **VOUILLÉ-LES-MARAIS (85)**
Loto de la chasse St-Hubert du Gué de Velluire à la salle des fêtes. Animé par Christophe, 2 € le carton, formule à 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.88.70.98.75 ou 06.47.67.25.17.

MARCHÉ

● **COIVERT**
Marché nocturne gourmand organisé par le foyer rural à partir de 19h sur le parking derrière la mairie, animé par Yohan. Renseignement au 05.16.87.95.60 ou 05.46.24.09.25.

● **SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE**
Marché fermier de producteurs locaux et d'artisans à partir de 17h au Gaec du Pont Rouge, Les Courances. Concert de Maligorn'rock. Renseignement au 06.65.02.73.16.

NATURE - RANDONNÉE

● **VAL-DU-MIGNON (79)**
Dans le cadre de *La nuit de la chauve-souris*, conférence et observation des chauves-souris animées par David Pinaud, à 19h15 à la ferme Giraud à Thorigny-sur-le-Mignon. Inscription sur secretariat@mairie-valdumignon.fr

PÉTANQUE - PALETS

● **BENON**
Concours de palets au profit des sinistrés des incendies de Gironde, à partir de 14h dans le parc municipal, organisé par la mairie. Rendez-vous à 13h15 pour le tirage au sort. Apportez vos palets et plaques. Inscription obligatoire, en doublette, 8 € par personne au 06.50.52.59.83.

● **LA FOYE-MONJAULT (79)**
8e tournoi de palets de PLR Compétition à 13h30 sur la place du village. Inscription 14 € la doublette au 06.08.48.67.50.

● **NÉRÉ**
Concours de pétanque de l'ACCA à 15h au stade. Inscription 10 € par joueur à partir de 14h.

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
Concours de palets du Canton Aunis football club à 14h au stade, en doublette sur planche en plomb. Inscription 8 € par joueur par SMS au 06.26.03.87.64.

SCÈNE

● **ESSOUVERT**
La troupe Double croche présente son spectacle musical *Maritie, Gilbert et les autres...* à 20h30 à la salle de l'Alliance. Réservation 10 € au 06.87.79.03.04 ou 06.79.97.27.56.

● **SAINT-AGNANT**
Feu d'artifice organisé à 22h sur la place de Verdun.

DIMANCHE 6

BAL

● **MATHA**
Thé dansant organisé par Christian de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Pierre-François Duqueyrois. Réservation 12 € avec pâtisserie offerte au 05.46.97.12.00 ou 06.52.04.67.21.

EN FAMILLE

● **TRIZAY**
L'Aéro. Model. Club de Saintonge ouvre ses portes au public de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 sur le terrain situé derrière la déchetterie. Prenez les commandes d'un monoplaneur pour un vol découverte avec moniteur. Simulateur sur PC, exposition de modèles.

FÊTE - FESTIVAL

● **NIORT (79)**
Fête du pain sur le thème *Le savoir-faire des compagnons* dès 10h à la ferme communale de Chey, organisée par Le chaleuil dau pays niotais. Artisans et producteurs, travail du bois et de la pierre, la forge, le pain, animations et danses avec les groupes Lous Réoulès et Le Chaleuil... Adulte 3 €, -12 ans gratuit.

LOTO

● **BORDS**
Loto organisé par le club des amis à 14h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture des portes à 13h. Réservation non placée (sauf PMR) au 06.03.75.13.55 ou 06.98.28.18.57 ou 06.09.56.14.19.

MARCHÉ

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
Marché proposé de 8h à 13h sur la place de la Libération. Producteurs, maraîchers, poissonniers, fromagers, artisans, associations, créateurs, food-truck, bar ambulant...

NATURE - RANDONNÉE

● **LA RONDE**
Les randonnées de La Ronde en fêtes à partir de 8h à la salle des fêtes, parcours pédestres de 9 ou 14 km, marche nordique de 8 km (sur inscription), parcours VTT de 31, 40 ou 50 km, repas champêtre à midi (sur inscription). Parcours 5 €, repas 12 € (-12 ans 6 €). Inscription au 07.56.37.20.31.

● **SAINT-SAVINIEN**
Randonnée matinale organisée par le comité des fêtes d'Agonnay, départ de 8h30 à 10h de la mairie annexe d'Agonnay, parcours de 8 et 11 km, café au départ, ravitaillement et apéro à l'arrivée. Adulte 6 €, -12 ans gratuit. Renseignement au 06.67.71.98.27.

● **VÉRINES**
Marchez contre la SLA (maladie de Charcot), parcours de 5 km à 15h30 (accessible PMR) et 10 km à 14h30 au stade. Concert à 16h. Participation libre. Inscription sur place dès 13h30.

Quel est le programme des dernières festivités estivales de Surgères ?

Associations, arts et patrimoine rythmeront les principaux rendez-vous de septembre.



Les festivités estivales se clôtureront par les Journées européennes du patrimoine, avec, entre autres, des visites guidées - © *Odette Huet (CLP)*

Le Forum des associations, l'évènement phare de la rentrée, aura lieu samedi 5 septembre. Il permet aux habitants de découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif surgérien. De 9 heures à 16 heures, le public pourra discuter avec les bénévoles des 68 associations présentes, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, tout en profitant des démonstrations. La braderie de l'UACIS aura lieu en parallèle dans le centre-ville. Le même jour, à 18h, Vincent Grappy, organiste titulaire de la cathédrale Saint-Louis de Blois, viendra clore le festival Orgue en vogue, en l'église Notre-Dame (gratuit).

Samedi 12 septembre, le Comptoir local fêtera les dix ans de son espace exposition en accueillant son centième artiste. Pour l'occasion, il organisera le festival Remp'Arts, de 10 heures à 18 heures, dans le parc du château (gratuit). Lors de cet événement en plein air, le public pourra découvrir l'art sous toutes ses formes : acrylique, aquarelle, photo, sculpture, avec une exposition-vente, des rencontres avec les artistes, des démonstrations en direct, des conférences et des animations pour tous les âges.

Les festivités du mois de septembre se clôtureront par les Journées européennes du patrimoine, samedi 19 et dimanche 20, sur le thème « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer ». Au programme : des expositions, des visites guidées du château, de la mairie et de l'église Notre-Dame.

Odette Huet (CLP)

Fouras : la 36e bourse d'échange auto moto déboule plein gaz

L'évènement aura lieu, samedi 5 et dimanche 6 septembre, dans la prairie du Casino



Des centaines de motos et de deux-roues présents sur le site - © *N.-C. Meschin (CLP)*

Très attendue des amateurs de véhicules anciens et de deux-roues, la traditionnelle bourse d'échange auto-moto aura lieu les 5 et 6 septembre. Initialement organisée sur l'Esplanade de Fort-Vauban, l'animation mise en place par le Clam's s'est ensuite installée sur la prairie du Casino. Un emplacement qui permet d'accueillir plus de 2.500 mètres de stands.

« *Au niveau moto, c'est un évènement de portée nationale* », rappelle Charles Baufumé du Clam's « *Cette année, nous allons accueillir plus de 300 exposants, voitures et motos, y compris celles des visiteurs.* » On trouvera des voitures et des deux-roues mais aussi des pièces détachées, de l'outillage, des accessoires, des artisans, de la documentation sur le sujet, des jouets, des véhicules et des motos entières ou à restaurer. « *Uniquement des stands liés au sujet de la manifestation, pas de stands alimentaires* », insistent les responsables.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Le Jardin de Gabriel célèbre les 100 ans du mariage de ses créateurs

Dimanche 13 septembre, l'association des Amis du Jardin de Gabriel à Nantillé propose un événement gratuit à partir de 15 heures.

Cent ans jour pour jour après leur mariage, Gabriel Albert et Anita Drahonnet seront au cœur d'un après-midi particulier organisé au Jardin de Gabriel, à Nantillé. « *Ce rendez-vous débutera à 15h et vise à fêter les cent ans exacts du mariage de Gabriel Albert, créateur de ce site exceptionnel, avec sa femme Anita Drahonnet* », explique Nathalie Sellin, présidente de l'association. Pour marquer cet anniversaire, les organisateurs (la région Nouvelle-Aquitaine et Vals de Saintonge communauté) ont choisi de placer l'amour au centre de la visite du jardin qui ouvrira les festivités à 15h. Une manière de découvrir ou redécouvrir le site à travers l'histoire de celui qui l'a façonné et de son épouse, dont le couple sera le fil conducteur de cette journée anniversaire.

À 16 h, le public pourra profiter d'un moment musical à l'accordéon. Puis, à 16h30, la Compagnie des 3C présentera le spectacle *Gabriel et Anita*, consacré au couple. L'après-midi se terminera autour d'un pot de l'amitié, proposé aux participants. Le Jardin de Gabriel est aujourd'hui reconnu comme un exemple majeur de l'art autodidacte en Nouvelle-Aquitaine. À travers cette journée, l'association entend ainsi poursuivre la mise en valeur de ce site singulier et de l'histoire de son créateur. Le jardin reste ouvert au public jusqu'au 30 octobre, du dimanche au jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

P. L. (CLP)

Plus d'informations sur la visite : valsdesaintonge.fr

PÉTANQUE - PALETS

● **SONNAC**
Concours de pétanque de la Boule sonnacaise à 14h au terrain du foyer rural, en doublette formée. Inscription 20 € par équipe au 06.84.68.85.27 ou 06.44.72.87.73.

VIDE-GRENIERS

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Vide-greniers du club de rugby de 7h30 à 18h30 au stade André Fournat. Renseignement au 06.61.00.30.45.

● **CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS (85)**
Vide-greniers de la pétanque champagnelaise dès 7h dans le parc Waldeck Rousseau. Renseignement au 06.35.92.39.33.

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Vide-greniers de la Sainte-Germaine de 8h à 18h sur les boulevards de Lattre de Tassigny, de la Libération et de la République. Renseignement au 05.46.30.46.48 ou 06.34.11.05.45.

● **DOMPIERRE-SUR-MER**
Vide-greniers de 9h à 17h à la maison du poney. Renseignement au 05.46.35.50.40.

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
Vide-greniers des associations du village dès 8h, lieu-dit Chanteloup, impasse de la Forêt. Renseignement au 06.21.02.41.30 ou 06.16.76.02.35.

● **LUSSANT**
Brocante du club de foot dès 7h30 sur le terrain des Fontenelles (derrière le stade). Renseignement au 07.50.42.66.79.

● **SAINT-AGNANT**
Brocante et vide-dressing des Raideuses Maritimes de 9h à 17h, place de Verdun. Info : lesraideusesmaritimes@gmail.com

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Vide-greniers et concours de pétanque (en doublette) organisés par la LBDB sur la place de la mairie. Renseignement au 07.76.25.27.21.

● **SAINTE-SOULLE**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h en centre bourg. Renseignement au 07.85.66.11.84.

● **SIECQ**
Brocante à partir de 6h30 sur le terrain de foot. Course de tracteur tondeuse. Renseignement au 06.32.32.35.76 ou sur associationfestivesiecq@gmail.com

● **TAILLANT**
35e brocante du comité des fêtes. Renseignement au 06.08.10.20.18 ou 05.46.90.24.10.

● **TONNAY-CHARENTE**
Vide-greniers du foot de 8h à 18h au stade. Renseignement au 06.16.81.13.21 ou 06.81.05.62.32.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

NATURE - RANDONNÉE

● **CHAMBON**
Marche gourmande proposée par Chamb'oultout samedi 12 septembre, départ de 18h à 19h, parcours de 9 ou 13 km. Adulte 15 €, -12 ans 8 €. Inscription jusqu'au 4 septembre au 06.87.74.83.24 ou sur helloasso.

● **CHANTEMERLE-SUR-LA-SOIE**
Marche gourmande du comité des fêtes samedi 12 septembre, départ de 18h à 20h pour un parcours de 12 km en étoile. Adulte 15 €, 4-12 ans 10 €. Inscription avant le 8 septembre au 06.67.00.89.74.

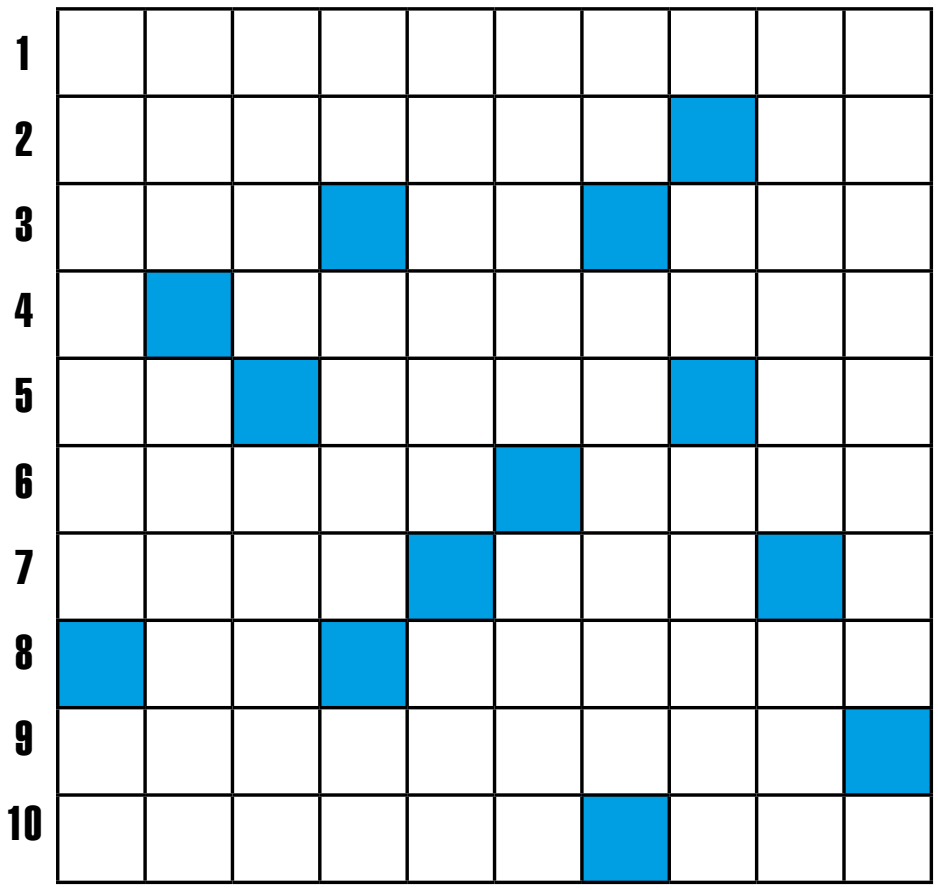
● **LA DEVISE**
Rando des vendanges du foyer rural samedi 12 septembre, départ dès 17h de la salle de St-Laurent-de-la-Barrière, parcours de 6 et 12 km avec plateau-repas à l'arrivée. Inscription 13 € jusqu'au 9 septembre au 06.18.93.85.03 ou 06.48.06.66.49.

PÉTANQUE - PALETS

● **SAINT-SYMPHORIEN (79)**
L'Union Sud Deux-Sèvres (club de foot de Mauzé / Frontenay / St-Symphorien) organise son 2e concours PPF (palets / pétanque / fléchettes) samedi 12 septembre de 8h30 à 17h30 au stade. Inscription 40 € la doublette (repas du midi compris) sur helloasso.



A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Des arts qui forment une industrie. **2.** Mis en mouvement par le vent. Qui n'a rien. **3.** Petite artère. Possessif. Partie liée. **4.** On en fait des fritures. **5.** Particule universitaire. Désavantage. Adverbe. **6.** Souris. Objet d'échanges. **7.** A souvent des tuiles. Loup. **8.** Numéro. Telle la terre de Palestine. **9.** Faire de la lèche. **10.** Particules, en physique nucléaire. Carte.

VERTICALEMENT
I. Fait jurer. Abréviation radiophonique. **II.** Sale bête. Ronde. **III.** Son école est célèbre. Cigarillo. **IV.** Démonstratif. Pièce de vaisselle. Vieux jeu. **V.** Repas du nouveau-né. Bruit qui court. **VI.** Sont contre toute autorité. Débits de boissons. **VII.** Symbole. Germe. **VIII.** Héliopolis était sa capitale. Boîtes à surprises. **IX.** Ensemble de données à résoudre. Sépare des plis. **X.** Dure.

SUDOKU

				8	4	2		
	4		2			7	8	
8								
	8							
					7	9		
9		1	8				3	4
		7			9			5
3	1		7					6
	2			1				

SOLUTIONS - 27 AOÛT

HORIZONTALEMENT
1. Déshonorés. **2.** Euripide. **3.** Tare. Va. En. **4.** Epi. Gelé. **5.** Etêté. Etal. **6.** Si. Onc. Ive. **7.** Tirelires. **8.** Lund. Aven. **9.** Adoucir. Io. **10.** Ce. Erreurs.

VERTICALEMENT
I. Dotées. Lac. **II.** Aptitude. **III.** Série. Ino. **IV.** Hue. Tordue. **V.** Or. Gêné. Cr. **VI.** Nive. Clair. **VII.** Opale. Ivre. **VIII.** Ri. Etiré. **IX.** Ede. Avenir. **X.** Séniles. Os.

1	7	5	2	9	6	3	8	4
9	4	6	8	3	5	7	1	2
8	2	3	7	1	4	9	5	6
2	5	9	1	8	7	4	6	3
7	3	8	6	4	9	5	2	1
6	1	4	5	2	3	8	7	9
3	8	2	9	7	1	6	4	5
5	9	7	4	6	2	1	3	8
4	6	1	3	5	8	2	9	7

Avis aux associations

1 annonce gratuite

Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)

2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE .....

TARIFS .....

TYPE DE MANIFESTATION .....

○ **RÉSERVATION** - ○ **RENSEIGNEMENT** .....

DATE, HEURE ET LIEU .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....

ORGANISÉ PAR .....



CHATELAILLON : DERNIERS JOURS POUR VOIR L'EXPO RÉSONANCE

Jusqu'au dimanche 6 septembre, deux artistes exposent leurs dernières œuvres à l'Espace Carnot, dans le cadre de l'exposition Résonance. D'abord, la châtelaillonaise Lydie Paumier. Cette artiste maîtrise parfaitement l'art du pastel sec et capture l'intensité des couleurs et la subtilité des nuances dans les portraits qu'elle présente. Le deuxième est le créateur rochelais Olivier Hilbert, qui met en lumière des produits usés transformés en œuvres d'art. L'artiste apporte à ces objets revisités une touche amusante. « *Il y a une résonance, une vibration entre les portraits-robots en matière chromée et les visages pastel* », expliquent les créateurs. Entrée gratuite - De 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 (© D. Gougat)



LA MAGIE ET L'ILLUSION S'INVITENT EN AUNIS ATLANTIQUE

Entre attraction foraine, cirque d'objets et mentalisme, Jani Nuutinen propose avec *Une séance peu ordinaire* un spectacle où l'illusion se mêle à l'humour, à l'émotion et à l'inattendu. Avec son allure de bonimenteur de foire et son léger accent finnois, l'artiste joue avec les sens, le hasard et les certitudes du public. Tours de magie, expériences insolites et mystérieuses manipulations entraînent les spectateurs dans un univers où la réalité semble parfois leur jouer des tours. Deux représentations sont programmées samedi 5 septembre à 19 heures à Courçon, dans la cour de l'ancien Trésor public, puis le lendemain à 11 heures, au Café de la Gare de Saint-Ouen-d'Aunis. Gratuit, à partir de 10 ans. (© Jani Nuutinen)



ILE-DE-RÉ : BOIRE LA TASSE REVIENT POUR TROIS JOURS DE MUSIQUE

Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, le festival Boire la Tasse revient à Sablanceaux, à l'entrée de l'île de Ré, pour sa quatrième édition. Plus de 25 artistes se succéderont avec une programmation mêlant pop, rock, rap, chanson et musiques électroniques, mais aussi jazz et influences internationales. Parmi les invités figurent notamment La Chica, artiste franco-vénézuélienne, Vendredi sur Mer, le collectif ghanéen All My Cousins et le rappeur belge Peet. Le festival proposera également des activités sportives et nautiques, un village dédié à l'environnement ainsi que des animations autour du terroir charentais-maritime. Plus de 5.000 festivaliers sont attendus. (© Festival Boire la tasse)



SOUBISE : NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Vendredi 4 septembre, à 19h30, a lieu à Soubise la 30e Nuit internationale de la chauve-souris. Organisée par la SFEPM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères), elle a pour objectif de faire découvrir au grand public ces mammifères volants étonnants, objets parfois d'idées reçues. Plusieurs dizaines de millions d'années d'évolution en ont fait des merveilles d'adaptation. Au programme de cet événement européen, une balade ultrasonore en compagnie d'une animatrice Natura 2000 et des membres du Conseil des jeunes de Soubise. Rendez-vous à 19h30 à l'église de Soubise. Entrée gratuite. Inscription obligatoire au 06.72.60.22.70. (© Nature environnement 17)

LES MARÉES

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 03h58
- Marée haute : 09h46
- Coefficient : 55

APRÈS-MIDI

- Marée base : 16h30
- Marée haute : 23h34
- Coefficient : 48

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 04h56
- Marée haute : __ : __
- Coefficient : __

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 17h41
- Marée haute : 12h27
- Coefficient : 43

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 06h14
- Marée haute : 01h17
- Coefficient : 40

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 19h12
- Marée haute : 13h54
- Coefficient : 41

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 3 : *Salvation* à 14h15 (VO). *Un grand raccourci* à 16h45. *De la Comédie Française* à 18h45. *La frappe* à 20h30.
- Ven 4 : *Decorado* à 14h15 (VO). *Fjord* à 16h15 (VO). *La nirvana* à 19h. *Mutiny* à 21h.
- Sam 5 : *Un petit air de famille* à 11h. *Mutiny* à 14h30. *La frappe* à 16h30. *La nirvana* à 18h45. *Salvation* à 21h (VO).
- Dim 6 : *Marius et royaume des mers* à 11h. *La frappe* à 14h30. *Salvation* à 16h30 (VO). *De la Comédie Française* à 19h. *Mutiny* à 20h30.
- Lun 7 : *De la Comédie Française* à 14h15. *La frappe* à 16h. *Salvation* à 18h (VO). Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- Mar 8 : *Un grand raccourci* à 14h15. *Salvation* à 16h (VO). *Mutiny* à 18h30. *Fjord* à 20h30 (VO).
- Mer 9 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 11h. *Tombé du ciel* à 14h30. *Rose* à 16h30 (VO). *Billie Melody* à 18h30. *L'inconnue* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 3 : *Girl* à 21h (VO).
- Ven 4 : *Kyma, l'onde mystérieuse* à 21h.
- Sam 5 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 18h. *Les gendarmes* à 21h.
- Dim 6 : *Les gendarmes* à 18h. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 21h.
- Lun 7 : *Les silences de Riyad* à 21h (VO).
- Mar 8 : coup de cœur surprise AFCAE à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 3 : *Le triangle d'or* à 16h (VO). *La fin d'Oak street* à 16h. *Fjord* à 18h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h20. *Chicas tristes* à 18h20 (VO). *Mutiny* à 16h (VO) et 20h30 (VF). *Tombé du ciel* à 20h30. *Un grand raccourci* à 21h.
- Ven 4 : *Oklahoma honey* à 14h (VO). *De la Comédie Française* à 14h. *Fjord* à 14h et 20h30 (VO). *Soudain* à 15h40 (VO). *Tombé du ciel* à 16h40. *Le triangle d'or* à 16h50 (VO). *Un grand raccourci* à 18h40. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h50. *Chicas tristes* à 19h20 (VO). *Mutiny* à 21h. *Undertone* à 21h10.
- Sam 5 : *Cro man* à 14h. *Tombé du ciel* à 14h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h, 16h10 et 21h. *La Fontaine fait son cinéma* à 16h. *Oklahoma honey* à 16h20. *Soudain* à 17h20 (VO). *Mutiny* à 18h20. *Chicas tristes* à 19h (VO). *Fjord* à 20h30 (VO). *Undertone* à 21h10.
- Dim 6 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h et 16h10. *Fjord* à 14h et 20h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 16h. *Oklahoma honey* à 17h. *Tombé du ciel* à 18h30. *Un grand raccourci* à 19h. *Undertone* à 21h (VO). *Le triangle d'or* à 21h (VO).
- Lun 7 : *Spider-Man, brand new day* à 16h (VO). *Fjord* à 16h (VO). *La fin d'Oak street* à 16h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h. *Chicas tristes* à 19h (VO). *Un grand raccourci* à 19h. *Oklahoma honey* à 20h30. *Mutiny* à 21h (VO). *Le triangle d'or* à 21h (VO).
- Mar 8 : *Tombé du ciel* à 16h. *Un grand raccourci* à 16h. *Oklahoma honey* à 16h (VO). *Fjord* à 17h40 (VO). *Spider-Man, brand new day* à 18h. *Le triangle d'or* à 18h40 (VO). Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30. *Chicas tristes* à 21h (VO). *Undertone* à 21h.
- Mer 9 : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 13h50 et 16h50. *L'inconnue* à 14h. *Paradise* à 14h20. *Les héros du Louvre* à 16h et 21h. *Une affaire turque* à 16h40. *Fjord* à 18h10 (VO). *Mutiny* à 18h50. *Tombé du ciel* à 19h. *Insidious, the red door* à 21h. *The dog stars* à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 3 : *Les matins merveilleux* à 18h.
- Ven 4 : *Kill Bill, the whole bloody affair* à 19h.
- Sam 5 : *Les matins merveilleux* à 20h30.
- Lun 7 : *Le triangle d'or* à 18h.
- Mar 8 : *In waves* à 20h30.
- Mer 9 : *Fjord* à 20h30 (VO).

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 4 : *Soudain* à 20h30.
- Sam 5 : *La fin d'Oak street* à 20h30.
- Dim 6 : *Soudain* à 17h.
- Lun 7 : *La fin d'Oak street* à 20h30 (VO).
- Mar 8 : coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- Mer 9 : *Chicas tristes* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 3 : *De la Comédie Française* à 20h45.
- Ven 4 et lun 7 : *Les matins merveilleux* à 20h45.
- Sam 5 : *Spider-Man, brand new day* à 20h45.
- Dim 6 : *Spider-Man, brand new day* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aulnay-de-Saintonge : *L'abandon* vendredi 4 septembre à 20h30 au complexe culturel.
- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *L'enfant du désert* jeudi 3 septembre à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *L'abandon* mardi 8 septembre à 20h45 au centre Richard.